



REGION BASSE-NORMANDIE

DIRECTION DES AFFAIRES EUROPEENNES
ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

SERVICE COOPERATIONS INTERNATIONALES ET MOBILITE

Coopération Décentralisée entre la Région Basse Normandie, la Région Rhône-Alpes et la Région Atsinanana, à Madagascar

COMPTE-RENDU TECHNIQUE
D'EXECUTION FINALE AU 31 AOUT 2013
DU TRIENNAL MAE 2010-2012

Rhône-Alpes ^{Région}



Contact : Laura Heleine
Service Coopération Internationale et Mobilité
Tél : 02 31 06 95 87
l.heleine@crbn.fr

FINALITE GENERALE DU PROGRAMME DE COOPERATION :

Ce projet mutualisé qui réunit deux Régions françaises, la Région Basse-Normandie et la Région Rhône-Alpes, avec leur partenaire malgache, la Région Atsinanana, sur un programme co-construit et partagé a pour objectifs de :

- renforcer les capacités institutionnelles de la Région Atsinanana, en accompagnant le processus de décentralisation en cours à Madagascar ;
- soutenir le développement de la Région Atsinanana par une approche territoriale sectorisée.

Introduction :

En présentant un programme triennal mutualisé en 2010 au MAE, les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes se sont engagées dans un partenariat innovant, qui formalise les relations fortes entre deux Régions françaises intervenant dans la même région malgache, Atsinanana.

Historique

Région Rhône-Alpes :

Depuis 2005, la Région Rhône-Alpes appuie les nombreuses associations de solidarité internationale de son territoire menant des actions de développement en Région Atsinanana. Les accords de coopération signés en 2009 avec la Région Atsinanana amorcent une logique de coopération plus institutionnelle de Région à Région, avec comme objectif principal de répondre aux besoins très particuliers de l'institution régionale qui, dans un système en crise, s'est donné comme priorité de se renforcer dans sa capacité à conduire des politiques afin de préserver les acquis et les atouts de son territoire.

2005 : Signature d'une Convention de coopération avec la Province de Tamatave

2009 : Signature d'une Convention de coopération avec la Région Atsinanana

2012 : Renouvellement de la Convention de coopération

Région Basse-Normandie :

La coopération décentralisée entre les Régions Basse-Normandie et Atsinanana est issue de la volonté de la Basse-Normandie d'ouvrir la région sur le monde et de valoriser en Atsinanana ses domaines d'excellence (agriculture, tourisme, développement territorial...) selon une approche intégrée et territoriale du développement.

2006 : Signature de la lettre d'intention

2008 : Signature des accords de coopération

2011 : Renouvellement des accords de coopération

Des projets bilatéraux au programme interrégional :

Par une volonté progressivement affirmée de partenariat et de concertation entre Régions intervenant en Région Atsinanana, des liens de travail étroits se sont mis en place et se sont renforcés tout au long de ces premières années. Cela s'est traduit notamment par un partenariat interrégional fort entre les régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes concrétisé par l'engagement dans ce programme triennal commun 2010-2012.

Ces premières années de la coopération ont permis de mettre en évidence les limites de l'approche du développement sectoriel, par projets, sans vraie gouvernance locale portée par les autorités locales du Sud, sans stratégie territoriale, sans cadre de concertation élaboré en commun et sans outils de pilotage du développement local admis préalablement par l'ensemble des acteurs présents sur le territoire de coopération. Ce constat a entraîné la nécessité de mettre en pratique l'approche territoriale du développement à laquelle font de plus en plus fréquemment référence, tant au niveau européen qu'international, les territoires

en coopération. Cela se concrétise notamment par l'implication de tous les acteurs du territoire aux différents échelons de représentation (Etat et services déconcentrés, Région, Communes, établissements d'enseignements et opérateurs publics, associatifs et privés malgaches, français, européens ou internationaux) et de créer les premiers outils de gouvernance et de coordination.

Ce programme triennal commun Rhône-Alpes / Basse-Normandie, a permis d'apprendre aux Régions à se connaître, à expérimenter les collaborations et à développer une culture de la concertation et de la mutualisation de telle sorte qu'aujourd'hui une certaine maturité est atteinte et permettra de s'engager sereinement dans un programme commun à 4 Régions, avec la Région Haute-Normandie. Il est à noter que cet apprentissage est très important entre Régions françaises qui réussissent là un objectif interrégional difficile à atteindre. La mutualisation a été un objectif prioritaire pour ce premier triennal et progressera encore au cours des 3 années à venir.

Méthodologie

Le partenariat entre les 3 Régions a été réalisé dans un grand souci méthodologique et technique basé sur les principes sous tendus par l'appel à projet au MAE.

A savoir :

- Définition par le partenaire malgache des axes d'intervention ;
- Alignement des partenaires français sur les objectifs de développement du partenaire malgache ;
- Concertation entre les trois partenaires, coordination commune et harmonisation de l'action ;
- Approche interactive permettant un suivi et une évolution constante du programme afin de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés ;
- Approche territoriale globale, participative et continue, impliquant l'ensemble des acteurs des secteurs concernés par les différentes thématiques du programme d'actions.

Les 3 Régions partenaires ont souhaité adopter une méthodologie et une approche qu'elles qualifient d'innovante et qui pose les conditions d'un partenariat véritable et d'un développement durable des territoires. Elles adoptent une posture commune, tant au niveau de la démarche que de la pratique.

Elle se base sur l'approche territoriale du développement et priorise :

- le leadership de la Région Atsinanana

La Région Atsinanana est placée au cœur du programme de coopération. Elle en définit les choix stratégiques en cohérence avec ses politiques régionales et ses domaines de compétences. Elle en suit l'exécution par l'intermédiaire de son coordinateur, de son équipe politique et technique.

- La mise en réseau, la concertation continue et la complémentarité entre les acteurs

Les services déconcentrés, les communes et les acteurs sociaux et économiques sont systématiquement associés à la construction, le pilotage et le suivi des actions. Cette démarche garantit la participation active de toutes les familles d'acteurs de manière décloisonnée et offre un cadre de concertation et d'échanges favorisant la prise d'initiatives locales et un haut niveau de confiance.

- Une coopération de territoire à territoire

Cette démarche s'appuie sur la mobilisation des acteurs régionaux pertinents et compétents identifiés dans toutes les Régions pour répondre aux priorités de la Région Atsinanana et à la transversalité recherchée.

- Le renforcement des capacités et le développement institutionnel

L'appui au positionnement progressif de la Région Atsinanana comme maître d'ouvrage des programmes de coopération sur son territoire est le fil conducteur et l'objectif général de chacune des actions menées.

A noter que la Région Haute-Normandie qui coopère également avec la Région Atsinanana a été associée le plus fréquemment et le plus largement possible au programme de coopération développé par les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes. La Haute-Normandie a ainsi souhaité présenter un programme de coopération commun à partir de 2013.

Bénéficiaires du projet

- Le premier bénéficiaire du programme est la Région Atsinanana et ses agents
- Autres bénéficiaires du programme en Atsinanana :
L'ensemble des acteurs du territoire d'Atsinanana dans la mesure où l'approche territoriale mise en œuvre par le programme triennal implique la participation de toutes les catégories d'acteurs et plus spécifiquement :
 - Services techniques déconcentrés de l'Etat à travers des apports de compétences techniques à leurs propres programmes d'actions.
 - Acteurs institutionnels, associatifs et privés (Université, Communes, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation, entreprises...)
 - Producteurs et filières économiques de secteur
 - Société civile et habitants des zones dans lesquelles se déroulent les actions.
- Bénéficiaires du programme en France au travers du renforcement de leurs compétences et savoir-faire :
 - Les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes et leurs services
 - Les acteurs institutionnels, associatifs et privés des 2 Régions (Universités, Collectivités territoriales et leurs groupements, opérateurs de développement, établissements d'enseignement et de formation ...)
 - Les autres collectivités françaises présentes à Madagascar et bénéficiaires des actions de coordination et de formation interrégionales menées aux niveaux nationaux malgaches et français

Impact sur le programme de la situation politique

La crise politique s'enlise depuis déjà 4 ans. La tenue d'élections a été reportée à plusieurs reprises. Le manque de ressources de l'Etat, privé d'une grande partie de l'aide internationale, s'est fait de plus en plus ressentir au cours de ces 4 dernières années. En outre, l'instabilité s'accroît au sein des équipes ministérielles, notamment au sein du Ministère de la Décentralisation. Les retombées sur les collectivités locales et les Régions se font sentir, elles ne peuvent s'appuyer sur des lignes stratégiques et un cadre stables pour travailler, elles manquent de ressources tant administratives que financières.

Malgré cette situation qui dure depuis 2009, le volontarisme de la Région Atsinanana et de ses Régions partenaires a permis la mise en œuvre de la majeure partie du programme de coopération de façon pertinente. Les projets mis en œuvre dans le cadre des coopérations décentralisées ont été impactés de façon différente par la crise politique selon que l'on s'intéresse aux projets développés en partenariat direct avec la Région Atsinanana ou mis en œuvre par les organismes intermédiaires de la société civile. Ces derniers ont pu continuer à avancer sans problème. Cependant l'incertitude ambiante a pesé et continue de peser sur les opérateurs et le financement des projets, qui, même s'ils continuent de se développer, souffrent d'un manque de visibilité sur la pérennité du soutien institutionnel qui

leur sera accordé. Sur la période et malgré l'instabilité, les activités sont restées nombreuses.

Par ailleurs, M. Alain MAHAVIMBINA, chef de Région Atsinanana, en place depuis le 25 mai 2009 a, depuis sa nomination, toujours encouragé et soutenu les coopérations décentralisées et permis ainsi une continuité dans les actions entreprises.

Bien qu'entité double, collectivité territoriale d'une part et échelon administratif représentant l'Etat d'autre part, la Région Atsinanana souhaite une avancée significative de la décentralisation à Madagascar et travaille au quotidien en ce sens en s'appuyant sur ses coopérations décentralisées qui contribuent à légitimer son rôle et sa place de collectivité territoriale à part entière.

Annoncées fermement pour août 2013, les élections viennent de nouveau d'être reportées, au 25 octobre 2013. Les candidatures qui posaient problème ayant été invalidées, on peut espérer que les élections aient cette fois bel et bien lieu. Cela permettrait de démarrer le nouveau programme de coopérations sur des bases institutionnelles plus stables.

Les actions du programme

De manière générale, les résultats de ce premier programme mutualisé sont satisfaisants. La majorité des actions a pu se mettre en place. Seules 2 actions n'ont pu être réalisées, notamment à cause de la crise politique. Certaines actions ont été redéfinies ou réorientées pour une réalisation effective. Les montants prévus pour ces actions ont été intégralement utilisés pour d'autres projets du triennal. A noter que la méthodologie suivie, l'approche territoriale du développement, pour mettre en place le programme explique que certaines actions aient été longues à démarrer. La phase de concertation et de dialogue avec tous les acteurs concernés par le projet sur le territoire apparaît indispensable à la réussite de l'action, son appropriation et sa pérennité. Cela explique que les premiers résultats concrets de certaines actions ne commencent à être visibles qu'en année 3. Cependant, construits sur des bases solides, ces projets prennent de l'ampleur et se poursuivront pendant le prochain triennal.

L'évaluation externe du programme de coopération qui vient de commencer permettra d'analyser de manière approfondie les résultats des projets et la méthodologie choisie pour les mettre en œuvre.

En particulier :

- *Thématique transversale 1, appui à la gestion, au pilotage à la coordination, au suivi et à la communication* : les objectifs fixés ont été atteints. Trois ans après le début du programme, la coordination mutualisée du programme est une réalité tant en Atsinanana qu'en France. Ce dialogue permanent et ce travail approfondi permet à la Haute-Normandie de s'associer à ce programme commun pour la période 2013-2015.

- *Thématique sectorielle 2 : appui institutionnel*. La mise en place concrète de l'action de « formation des agents de la Région Atsinanana » après réalisation du diagnostic effectué en année 1 par le CNFPT est une réussite et satisfait pleinement la Région Atsinanana. En raison des problèmes institutionnels à Madagascar, l'action 5 s'est concentrée sur la définition du plan de développement agricole, aujourd'hui opérationnel. Ces deux actions se poursuivront pour les 3 années à venir.

- *Thématique sectorielle 3 : appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole*. Il s'agit de la thématique majeure du programme. Toutes les actions prévues ont été réalisées de manière très satisfaisante et coordonnée. Les résultats escomptés ont été globalement obtenus et sont prometteurs pour le développement agricole de la région Atsinanana.

- *Thématique sectorielle 4 : appui à la politique de développement du tourisme patrimonial et de l'écotourisme.* L'action 14 « appui au développement de l'éco tourisme » s'est mise en place de manière satisfaisante. Pour les autres actions, les résultats concrets sont plus mitigés. L'action 13 « appui à l'inventaire du patrimoine » s'est révélée difficile à mettre en place. En effet, il existe peu de ressources humaines compétentes à Madagascar pour mener à bien ce travail très technique. Une équipe s'est constituée en juin 2012 autour d'une architecte malgache qui a réalisé le premier inventaire. Cette architecte n'étant plus disponible, les autres inventaires prévus en année 3 n'ont pu être encore réalisés. Cependant, des formations à l'inventaire du patrimoine ont eu lieu et un comité de pilotage solide s'est mis en place autour de cette action. Cette action se poursuivra sur les 3 années prochaines et ne sera plus exclusivement concentrée sur l'inventaire du patrimoine mais sur la valorisation du patrimoine en lien avec un office de tourisme. L'action 15 « appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du tourisme » n'a pu être mise en place, le porteur rhônalpin identifié n'ayant finalement pas pu se mobiliser sur cette action. Cette action sera mise en œuvre pendant le prochain triennal avec un nouveau établissement scolaire partenaire.

Nous vous proposons un bilan détaillé des 3 années de programme pour chacune des actions engagées :

- contexte et objectifs de l'action ;
- activités réalisées ;
- résultats et analyse rétrospective ;
- perspectives.

Thématique transversale 1 : Appui à la gestion, au pilotage, à la coordination, au suivi, à l'évaluation et à la communication des coopérations régionales

ACTION 1 : Pilotage et animation des coopérations décentralisées

Porteur du projet de Basse Normandie et Rhône-Alpes

Nom de l'organisation	TRANSMAD (TMD) et VLC	
Adresse :	TMD : 4, rue du Pâtureau Le Boistuaud 44260 Malville VLC : 22 place pierre Bouchard 14000 Caen.	
Personne de contact :	Danielle Macquet (TMD) Virginie Labeaume (VLC)	
Téléphone :	TMD : 33 (0)2 28 21 81 96 VLC : 00261 (0) 32 07 75 173	
E-mail :	TMD : infos@transmad.org VLC : virginie.labeaume@gmail.com	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	TRANSMAD et VLC
Adresse :	Palais de Région Atsinanana
Personne de contact :	Gwenaëlle Diarra Rossignol et Virginie Labeaume
Téléphone :	00261 (0) 32 54 495 32 00261 (0) 32 07 75 173
E-mail :	coordination.normandie.atsinanana@hotmail.fr virginie.labeaume@gmail.com

1. Contexte et objectifs de l'action

Contexte

La coopération décentralisée entre les Régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana nécessite pour atteindre ses objectifs une coordination importante et un suivi continu et partagé des actions mises en œuvre. Après la mobilisation d'un Volontaire de Solidarité Internationale pendant deux années, la Région Basse-Normandie a souhaité professionnaliser cette coordination par la mobilisation d'un professionnel du développement international issu d'une ONG spécialiste de Madagascar (Transmad) et ayant déjà des expériences réussies de coordination de coopérations décentralisées.

La Région Rhône-Alpes a suivi la même stratégie en confiant la coordination d'abord à une professionnelle issue de Transmad puis à un jeune Cabinet d'étude qui en août 2011 a gagné le marché pour coordonner la coopération entre Atsinanana et Rhône-Alpes.

Après deux années concluantes, il a été souhaité par la Région Basse-Normandie pour la troisième année du triennal de continuer à mobiliser cette ONG. Après 4 années au service de la coopération Basse-Normandie – Atsinanana, Sébastien Welsch a quitté son poste le 31 août 2012. Gwenaëlle Diarra-Rossignol, nouvelle coordinatrice aguerrie et expérimentée, le remplace depuis le 17 septembre 2012.

La Région Rhône-Alpes a souhaité passer par un cabinet d'étude dirigé par une professionnelle ayant de l'expérience dans la coopération décentralisée et dans les problématiques malgaches.

Objectifs de l'action

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana :

- dans son rôle de maître d'ouvrage,
- dans son co-pilotage de la coopération décentralisée avec les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes,
- dans son rôle de leader et d'ensemblier,
- dans le suivi et l'animation des coopérations décentralisées sur son territoire.

2. Description des actions réalisées

Rencontres hebdomadaires d'échange et de concertation entre coordinateurs et la Région Atsinanana

Lieu : Maison de la Coopération Décentralisée à Tamatave

Date : Tous les lundi matin

Tous les lundis matin, de 9h30 à 12h, les trois coordinateurs des Régions françaises (la Région Haute-Normandie participe également) et le coordinateur de la Région Atsinanana se réunissent en général en présence de M. le Directeur du Développement Régional et de un ou deux membres du Cabinet du Chef de Région Atsinanana.

L'ordre du jour est alors préparé en fonction des objectifs de chaque coopération (besoin de positionnement d'un ou de plusieurs partenaires, échange d'informations, préparation d'actions à venir).

Cette activité permet une circulation de l'information, une transparence des décisions, une mutualisation des activités, une complémentarité dans les activités mises en œuvre, une implication forte et continue de la Région Atsinanana comme leader de son développement Régional.

Elle permet la production régulière de comptes-rendus de réunions et aussi la production d'outils de communication (panneaux d'exposition, plaquettes communes...)

Rencontres mensuelles entre les coordinateurs et les opérateurs du pôle agricole de Mangarano

Lieu : Pôle Agricole, ancien palais de Région d'Atsinanana à Mangarano

Date : Tous les derniers vendredi du mois

Tous les derniers vendredi du mois, un des quatre opérateurs agricoles des coopérations décentralisées des Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes avec la Région Atsinanana (MFR, APDRA, ManaoDE, AVSF) organise, prépare l'ordre du jour et modère une réunion visant à faire circuler l'information entre les opérateurs et à mieux coordonner et mutualiser leurs actions.

Les participants sont les représentants des cinq opérateurs évoqués et les représentants des trois Régions partenaires. Ces réunions mensuelles ont été cette année ouvertes à l'action agricole de la Région Haute-Normandie (IFTM). Des intervenants ponctuels ont aussi été invités pour présenter des actions mises en œuvre en Atsinanana dans le domaine agricole.

Ces réunions du pôle agricole ont permis la production d'une plaquette de présentation des actions agricoles des trois coopérations décentralisées avec la Région Atsinanana et d'impulser des démarches collectives sur la question de l'hébergement des opérateurs et de leurs actions au niveau local (mutualisation de partenaires, transfert d'informations et mise en œuvre d'action de diagnostic commun).

Par exemple, il est prévu que les élèves de la MFR d'Ilaka-Est deviennent ensuite les paysans pilotes du projet AVSF et un diagnostic agricole a été organisé conjointement entre l'APDRA et AVSF pour dresser la typologie des exploitations agricoles et les modes de productions d'un territoire test de la côte Est. Ainsi, bien que cette action de coordination puisse encore progresser, nous voyons qu'elle porte déjà ses fruits. Cette année, une réflexion commune sur la réalisation d'une étude de marchés dans l'objectif de mieux

positionner les produits issus des opérateurs du pôle a été initiée par les opérateurs confrontés à cette problématique de mise en marché.

Missions de terrain communes Régions françaises – Région Atsinanana

Lieux : districts de Brickaville et de Vatomandry, Tananarive

Date : Novembre 2012, janvier, mars, avril et mai 2013

Ces missions communes ont pour objectif d'échanger sur le terrain sur les activités menées et de partager des diagnostics communs.

Sur la période, des missions communes aux quatre Régions (Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Haute-Normandie) ont été réalisées en décembre 2012, janvier et mars 2013 dans le Sud de la Région (Vatomandry). Il s'agissait de missions de suivi du projet de reconstruction du lycée technique de Vatomandry détruit par le cyclone de février 2012. La reconstruction de ce lycée est un projet mutualisé des 4 régions dans son pilotage et son financement, pour répondre à l'urgence liée au passage de cyclone Giovanna.

Ces missions organisées par les 4 Régions ont permis également de suivre en commun les différents projets des coopérations décentralisées d'Atsinanana (Campus Paysan, MFR, AVSF) et les acteurs institutionnels (Chef de district et commune de Vatomandry) dans un souci constant de mutualisation des moyens et de renforcement de la concertation et de la coordination.

Toujours dans le cadre des actions d'urgence-développement post-cyclone, des missions communes ont été réalisées en décembre et mai sur le suivi du projet de session de semences porté par AVSF.

Une mission commune d'ordre institutionnel a également été organisée en avril 2013 par les 4 régions partenaires pour rencontrer les acteurs institutionnels d'appui à la coopération décentralisée malgache et français (SCAC, Ministère de la décentralisation, programme MADES, Programme ArtMada...). Cette mission a permis une meilleure lisibilité des coopérations décentralisées en Atsinanana et de la démarche d'action concertée et mutualisée.

D'autres missions ont permis la mobilisation commune des 3 Régions engagées dans le présent triennal (Atsinanana, Rhône-Alpes et Basse-Normandie). Ces missions sont la venue de la délégation de Basse-Normandie en février 2013 et la venue de la délégation de Rhône-Alpes en mars 2013.

Ces différentes missions ont permis d'échanger entre Régions, de partager des diagnostics et visions pour les évolutions futures des actions de coopérations. Des comptes_rendus ont été produits pour ces différentes missions.

Valorisation et développement de la Maison de la coopération décentralisée

Lieu : Tamatave

Date : en continu sur la période

Cette maison, mise à disposition par la Région Atsinanana dans le cadre du programme de

coopération, sert de lieu d'hébergement des bureaux des coordinateurs, de lieu de rencontre et de réunion de coordination ou technique, mais aussi de lieu d'exposition des actions des coopérations et de lieu d'accueil de rencontres annexes aux coopérations (rencontres techniques de partenaires, rencontres d'autres coopérations décentralisées : Saint-Etienne, Meylan...).

Pendant la période, la Région Atsinanana a continué à mettre à disposition de la maison de la coopération, un gardien, une femme de ménage et une secrétaire et à financer les charges d'eau et d'électricité. Elle a aussi pris à sa charge les frais de clôture du jardin et les frais de rénovation du premier étage. 2 bureaux et une salle de réunion ont été rénovés. Ainsi le coordinateur régional des coopérations de la région Atsinanana (Jules Rosa) et la chargée de mission suivi-évaluation de la Région Atsinanana (Ninah Ramazatoivo) ont désormais leur bureau au sein de la maison de la coopération, ce qui facilite la circulation de l'information et accroît la concertation.

Réalisation de communications communes

Lieu : Tamatave

Date : en continu

Au cours du triennal 1 des efforts de communication conséquents ont été réalisés pour rendre plus lisible et visible l'action des coopérations décentralisées et notamment leur approche et leur démarche de concertation et de mutualisation.

Ainsi différents outils ont été créés :

- Un document présentant l'ensemble des projets des coopérations décentralisées de la Région Atsinanana (contextes, objectifs, localisations, publics cibles, durées et coûts).
- Des panneaux exposant ces mêmes actions, l'approche et le triennal. Ils sont exposés dans la salle de réunion de la maison de la coopération.
- un drapeau extérieur annonçant la présence de la coopération
- Une plaquette et des panneaux produits pour une exposition à la commission européenne en juin 2013.

La communication est un enjeu commun qui devrait se renforcer encore au cours des prochaines années.

Echanges interrégionaux en France et à Madagascar

Lieux : Caen et Tamatave

Date : Septembre 2012, février, mai et juillet 2013

Afin de coordonner les actions entre les Régions françaises et la Région malgache à un niveau supérieur de celui des coordinateurs, des rencontres ont été organisées avec les responsables des coopérations décentralisées des Régions. Grâce à la maîtrise des nouvelles technologies et à la présence de matériel adapté, certaines de ces rencontres ont pu se tenir par visio-conférence. Cette évolution permet une fréquence plus importante de ces rencontres participant ainsi à une amélioration de la concertation.

Ces rencontres ont porté sur l'évolution du programme de coopération pour les 3 années à venir dans la perspective de dépôt d'un nouveau programme triennal auprès du MAE. Ces rencontres ont permis d'aboutir à un programme mieux partagé et réellement co-construit par les 4 régions partenaires. D'autres rencontres ont porté sur l'organisation et la mise en

œuvre du processus d'évaluation du présent programme triennal engageant les régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana.

3. Résultats obtenus et perspectives

Cette coordination commune est une des particularités de ce programme de coopération. Le nombre d'actions et leurs résultats sont en adéquation avec les attentes et montrent l'utilité de cette coordination commune. Les différentes missions de suivi qui sont passées en Atsinanana (SCAC, Basse-Normandie, Rhône-Alpes) ont constaté son dynamisme et les résultats probants que cette coordination mutualisée a apporté (implication forte du partenaire, coordination effective des actions, visibilité, efficacité et pérennité des actions etc.).


La coordination commune implique les projets agricoles de la coopération mais aussi l'ensemble des projets avec une ouverture vers les actions d'autres opérateurs entrant dans le champ des axes de la coopération. Ainsi des partenariats ponctuels avec des acteurs de Tamatave comme l'Alliance Française ou étrangers ont eu lieu.

Les autres Régions malgaches ont leur place dans cette coordination et profitent des outils communs. Ainsi la Région Analanjirofo a été invitée à la maison de la coopération pour différentes activités, comme l'ont été les Régions Bretagne et Nord-Pas-de-Calais (qui coopèrent avec Analanjirofo). Il en a été de même pour la Haute-Normandie qui coopère avec Atsinanana et avec qui certaines des actions mises en œuvre sont complémentaires. Les communes françaises de Saint-Etienne, Meylan et le Port de la Réunion qui interviennent avec des Communes d'Atsinanana ont aussi été impliquées dans la coordination ou en ont bénéficié.

Enfin, comme évoqué précédemment, la coordination a fait l'objet de communication, sous forme de livrets, de panneaux d'exposition et d'un drapeau à l'entrée de la Maison de la coopération.

ACTION 2 : Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée

Porteur du projet de Basse Normandie

Nom de l'organisation	TRANSMAD (TMD)	
Adresse :	TMD : 4, rue du Pâtureau Le Boistuaud 44260 Malville	
Personne de contact :	Danielle Macquet (TMD)	
Téléphone :	TMD : 33 (0)2 28 21 81 96	
E-mail :	TMD : infos@transmad.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation :	TRANSMAD
Adresse :	Lot II J94 - Ivandry 101 Antananarivo
Personne de contact :	Régis Diambelou
Téléphone :	00261 (0) 32 04 862 95
E-mail :	logcom.normandie.atsinanana@hotmail.fr

1. Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Après la première année du triennal, marquée par le développement de la coopération décentralisée, il est apparu le besoin d'appuyer la Région Atsinanana dans la communication à réaliser concernant ses coopérations décentralisées.

Objectifs de l'action

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana à définir et mettre en œuvre la communication qu'elle souhaite développer autour des actions de ses coopérations décentralisées.

2. Description des actions réalisées

Recrutement d'un chargé de communication

Lieu : Tamatave

Date : A partir du 1^{er} novembre 2011

Afin de pouvoir mettre en œuvre cette action, la Région Basse-Normandie et la Région Atsinanana ont souhaité recruter une personne reconnue par la Région Atsinanana et donnant les gages des compétences nécessaires. Ainsi après une procédure de recrutement conjointe menée par les Régions Basse-Normandie et Atsinanana, un chargé de communication et de la logistique (Régis Diambelou) a été recruté en novembre 2011. Ayant donné entière satisfaction sur les missions confiées, son contrat a été renouvelé en novembre 2012. Son travail permet de donner une meilleure visibilité des actions de coopération décentralisée, notamment par la mobilisation des médias lors des événements ou temps forts de la coopération.

Au regard des deux années passées, ce poste devrait au cours du prochain programme d'actions triennal commun aux 4 régions, être mutualisé et au service de ce programme.

Communication dans la presse écrite, orale et télévisuelle

Lieu : Région Atsinanana

Date : en continu depuis novembre 2011

Par l'entremise du chargé de communication et en lien avec la Région Atsinanana, de nombreux articles de presse (17) et plusieurs passages à la télévision locale et nationale (15) et à la radio (12) ont permis à la Région Atsinanana d'informer les habitants d'Atsinanana et de Madagascar des actions entreprises.

Pour compiler ces passages médiatiques, Régis Diambelou, le chargé de communication réalise deux fois par an une revue de presse des articles évoquant la coopération et conserve les passages télévisuels sur format informatique.

L'impact de cette stratégie médiatique a amené la Région Atsinanana à demander une

visibilité plus grande encore des actions mises en œuvre pour l'année 3 du triennal.

En plus de favoriser la production d'articles à Madagascar, le chargé de communication a aussi produit des articles pour les réseaux bas-normands travaillant avec la coopération décentralisée (Horizons Solidaires, Fédération Régionale des MFR de Basse Normandie etc.)

De même une revue de presse de l'actualité malgache (problématiques politiques et socio-économique) est réalisée chaque mois pour informer les régions françaises et les opérateurs du contexte politique et social souvent peu relayé par les médias internationaux.

Mise en place d'une stratégie de communication

Lieu : Madagascar

Date : à partir de juillet 2012

Le chargé de communication anime, en lien avec la Région Atsinanana et sous la responsabilité des coordinateurs, une démarche de définition d'une stratégie de communication pour les actions de la coopération décentralisée.

Cette stratégie liste les modes de communication disponibles, les objectifs que la coopération souhaite donner à sa communication et propose des orientations de mise en œuvre de celle-ci. Réalisée selon une démarche participative, cette stratégie a été discutée et amendée au mois d'août 2012 par la Région Atsinanana. Ce processus n'a pas pu évoluer selon le calendrier souhaité et n'a pas encore abouti à ce jour en raison d'une part des priorités d'actions de la région Atsinanana et du contexte national malgache instable et peu propice.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Les bénéficiaires directs de cette action sont en premier lieu la Région Atsinanana et les opérateurs de la coopération décentralisée qui ont vu leurs actions rapportées par la presse écrite, orale et télévisuelle. Les bénéficiaires indirects sont l'ensemble des habitants d'Atsinanana qui sont ainsi mieux informés des actions de leur Région, les membres des opérateurs français qui ont pu avoir des retours sur l'action de leur organisme à Madagascar. Avec la formalisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication la liste des bénéficiaires va s'étendre aussi aux Régions françaises et à leurs habitants.

Depuis 2 ans, c'est environ une centaine de communication média qui ont été réalisés sur la coopération décentralisée rendant ainsi la coopération très présente et donc très visible dans les médias. Cela a aussi permis de nouer des relations avec un réseau de journalistes et avec la Direction de la Communication de la Région Atsinanana. Un travail plus « stratégique » débuté en année 3 et qui devrait se poursuivre dans le prochain triennal permettra d'accentuer ces tendances.

ACTION 3 : Appui à la gestion administrative et financière de la coopération décentralisée

Il s'agit d'appuyer la Région Atsinanana dans la gestion de ses différents engagements institutionnels (moyens logistiques, ressources humaines et financières) relatifs aux actions de coopération décentralisée menées sur le territoire régional.

Les deux coordinateurs des Régions françaises, en poste à Tamatave, appuient le coordinateur de la coopération décentralisée et le gestionnaire affecté à cette politique par la Région Atsinanana. Des actions d'appui à la gestion de la coopération décentralisée ont été menées (rencontres de travail, rencontres d'information...). Lors des réunions hebdomadaires des coordinateurs, l'avancement administratif et budgétaire des projets est présenté et discuté. Cette action est également menée de façon transversale à travers la mise en place de chacun des projets de coopérations qui demandent un suivi précis de la Région Atsinanana.

Un tableau de bord régional reprenant les engagements institutionnels de la Région Atsinanana concernant les actions de coopération décentralisée est en cours de réalisation. Cela permettra à la Région Atsinanana de piloter administrativement et de suivre financièrement les différentes politiques accompagnées par la coopération régionale. A noter qu'une chargée de mission de la Région Atsinanana a été recrutée et chargée spécifiquement de suivre les actions de coopération.

ACTION 4 : Appui au suivi / évaluation des actions du programme triennal

Cette action se réalise au long cours. De manière régulière entre coordinateurs régionaux et à l'occasion de chaque réunion de coordination, des points réguliers sur les actions engagées permettent à la Région Atsinanana de suivre leur mise en place et d'évaluer leur impact. La Région Atsinanana se déplace également fréquemment sur le terrain pour suivre la mise en place des projets sur son territoire.

Une chargée de suivi-évaluation a été identifiée et positionnée par la Région Atsinanana pour assurer le suivi-évaluation technique en continu des actions de coopération de la Région. Elle a commencé à réaliser des outils de suivi. Cette activité devrait monter en puissance et de se développer au cours du prochain programme triennal.

Chaque année, des missions de suivi/évaluation des Régions Rhône-Alpes et Basse-Normandie ont lieu en Atsinanana. Ces missions permettent de suivre sur le terrain avec la Région Atsinanana les projets en cours et de les réorienter si besoin.

Pendant le triennal, ont été organisées :

Pour la Région Basse-Normandie :

- une mission institutionnelle et technique en novembre 2010
- une mission institutionnelle et technique en décembre 2011
- une mission technique en juin 2012
- une mission technique en février 2013

Pour la Région Rhône-Alpes notamment :

- une mission institutionnelle et technique en mai 2012
- une mission technique en juin 2012 (en même temps que la mission bas-normande)
- une mission technique en mars 2013

La Région Atsinanana s'est également déplacée notamment pour :

- une mission technique de suivi des projets en Basse-Normandie en mai 2012
- une mission institutionnelle, conduite par le Chef de Région Atsinanana, en septembre 2012. Il a visité les trois Régions françaises de coopérations et des temps communs ont été organisés.
- une mission technique autour de la CEPRAOM organisée en Rhône-Alpes en septembre 2013.

Enfin, à noter qu'en année 3, une évaluation externe sera mise en place. Cette évaluation permettra notamment de renforcer les capacités de suivi et d'évaluation de la Région Atsinanana en la dotant d'outils efficaces et en renforçant la méthodologie utilisée. Cet objectif a été clairement formulé dans les termes de référence de l'évaluation et a bien été pris en compte par l'équipe de consultants qui vient d'être sélectionnée. Un comité s'est mis en place en Région Atsinanana pour suivre le processus d'évaluation. Il est impliqué à toutes les phases de l'évaluation. La chargée de mission suivi-évaluation de la Région Atsinanana a été identifiée pour suivre cette activité.

Thématique sectorielle 2 : Appui institutionnel

ACTION 5 : Définition et mise en œuvre du plan de développement et de la stratégie régionale d'Atsinanana dans le respect des préconisations nationales et internationales

Cette action avait pour objectif d'appuyer la Région Atsinanana dans la définition et la mise en œuvre de son plan de développement régional et sa stratégie de gouvernance des projets de développement locaux et des programmes de coopérations décentralisées en matière de :

- développement rural, agricole et piscicole
- développement territorial intégré
- développement du tourisme patrimonial (urbain et rural) et de l'écotourisme
- développement de la formation technique et professionnelle

Sous le leadership du Chef de Région, du Secrétaire Général de la Région Atsinanana et du Directeur du Développement Régional (D.D.R.), les Régions françaises doivent appuyer la Région Atsinanana avec ses partenaires et les acteurs intervenant sur son territoire dans l'élaboration du document stratégique de gouvernance de ses politiques régionales associant les interventions des coopérations décentralisées.

Depuis le premier semestre de 2009, la crise politique majeure que traverse Madagascar, caractérisée par l'installation d'un régime de transition et par des difficultés à faire reconnaître l'actuelle administration centrale par l'ensemble de la communauté internationale, rend difficile la mise en place de cette action. Ce régime de transition, s'il gère les affaires courantes, n'a pas vocation à impulser des politiques stratégiques. Aussi se pose la question, pour le programme de coopération, de mettre en œuvre un processus de planification stratégique dans une situation de transition. Néanmoins, ce programme triennal est piloté en partenariat avec une Région malgache dynamique et structurée qui souhaite avancer. Face à cet ensemble de contraintes et d'opportunités, le programme de coopération a donc dû faire le choix de temporiser les actions de planification stratégique, tout en créant les conditions de travail et d'échange pour permettre la mise en œuvre et la validation de ces processus dès que la situation apparaîtra pertinente et pérenne.

Seule l'action 5/2 : "accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole" a été mise en œuvre.


Les actions d'accompagnement à la définition d'une stratégie dans le domaine de la formation professionnelle et du tourisme sont néanmoins essentielles et sont prévues pour le triennal 2013-2015. La situation politique devrait être stabilisée, après la tenue d'élections à plusieurs niveaux, ce qui facilitera la mise en place de ces actions.

ACTION 5/2 : accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole


Le travail sur l'action 5 s'est concentrée sur l'axe 1 "accompagnement sur la méthodologie d'élaboration du plan régional de développement agricole" qui est apparu comme le plus opportun pour la Région Atsinanana. Deux raisons principales guident ce choix :

- l'objectif de développement agricole et rural est un objectif majeur de la Région Atsinanana ainsi que de son Plan Régional de Développement (le PRD d'avant crise sert toujours de fil directeur à l'actuelle administration)
- la présente action consiste à actualiser l'ancien PRDA (Plan Régional de Développement Agricole). C'est donc une action stratégique simplifiée à partir d'une base existante.

Porteur du projet de Rhône- Alpes

Nom de l'organisation	Chambre d'Agriculture Drôme	
Adresse :	95 avenue G. Brassens 26504 Bourg- les- Valence	
Personne de contact :	Jean Luc Pommarel	
Téléphone :	04-75-80-40-00	
E-mail :	jpommarel@drome.chambagri.fr	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Région Atsinanana	
Adresse :	Tamatave	
Personne de contact :	Ralph Rasolondraibe (DDR)	
E-mail :	regionatsinanana@moov.mg	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

Le RESAGRI a été sollicité par la Région Rhône-Alpes pour lui apporter un appui à la définition d'actions pouvant être mises en œuvre dans le volet agricole de sa coopération décentralisée avec la Région d'Atsinanana (Madagascar).

Trois personnes de RESAGRI ont réalisé une première mission exploratrice du 20 au 29 septembre 2010 (Emilie LE DANTEC d'AFDI Rhône-Alpes, Emmanuel MINGASSON de la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes & Jean-Luc POMMAREL de la Chambre d'Agriculture de la Drôme).

De cette mission, trois axes ont été mis en évidence dont « l'accompagnement de la Région d'Atsinanana dans sa conception et la mise en œuvre de sa Politique Régionale de Développement Agricole (P.R.D.A.). Axe identifié comme principal par la Région d'Atsinanana.

Lors d'une rencontre avec le Résagri, le 1^{er} avril 2011, Monsieur le Directeur de la Direction du Développement Rural et Monsieur le Responsable de la Coopération Décentralisée de la Région d'Atsinanana ont formulé leurs attentes en termes d'accompagnement de la réflexion pour l'élaboration du Programme Régional de Développement Agricole 2012-2017.

L'appui réalisé a été conduit dans le cadre de ce triennal.

Objectifs de l'action

- Objectif général

Accompagner méthodologiquement la Région d'Atsinanana afin qu'elle puisse mettre en œuvre le processus d'élaboration de son Programme Régional de Développement Agricole.

- Objectifs spécifiques

- Permettre l'émergence et la mise en place d'un processus de concertation avec les acteurs locaux de l'agriculture en vue d'organiser la réflexion préalable,

- Accompagner les instances décisionnelles, notamment le Comité Technique Régional, dans le pilotage de la réflexion,

- Appuyer les services de la Région d'Atsinanana dans la phase d'élaboration de son PRDA.

2. Description des actions réalisées

Première mission exploratoire

Lieu: Région d'Atsinanana

Date: 20 au 29 septembre 2010

L'objectif de cette mission nord/sud était d'identifier les thèmes d'échanges dans le domaine agricole entre la Région Rhône-Alpes, la Région Basse-Normandie et la Région d'Atsinanana.

Les rencontres avec les services de la Région d'Atsinanana ont permis de mieux identifier sa stratégie de développement agricole et l'attente de ses responsables en terme de sa réactualisation.

Les entretiens réalisés auprès des intervenants dans le domaine agricole ont contribué à connaître leurs actions et à relever leurs besoins respectifs.

De ces échanges, différents thèmes de travail potentiels ont été listés : accompagnement méthodologique de la Région d'Atsinanana pour déterminer sa Politique de développement agricole, appui à l'organisation de la profession agricole et des filières agricoles (vivrières et d'exportation).

Accueil d'une délégation de la Région d'Atsinanana à Mangarano

Lieu : Région Rhône-Alpes et plus particulièrement en Drôme

Date : du 18 au 31 octobre 2011

Suite à la première mission exploratrice, la Région d'Atsinanana a sollicité la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes, AFDI Rhône-Alpes et la Chambre d'Agriculture de la Drôme pour l'accompagner dans l'élaboration de son Programme Régional de Développement Agricole.

L'accueil d'une mission en Rhône-Alpes, d'une délégation de cinq personnes de la région d'Atsinanana, a été organisé pour travailler sur la méthodologie du PRDA.

A travers des échanges et des rencontres avec la profession agricole et ses partenaires, en particulier État et Collectivités, nous avons illustrés les processus de concertation et l'importance du dialogue avec la profession agricole qui ont permis de mettre en place des politiques de développement sur les territoires.

Des informations complémentaires ont été apportées concernant la décentralisation et son histoire en France, tout comme un historique du développement agricole et la structuration de ses acteurs.

Enfin, un consultant, spécialiste en dynamique de développement territorial, a présenté les démarches et outils utiles à la définition de stratégie de développement. Sa contribution a également permis de définir les grands axes de la méthodologie que les participants de la région d'Atsinanana pourraient mettre en place à leur retour et cela au regard de leurs spécificités et contraintes.

Mission d'appui PRDA auprès des Responsables de la Région d'Atsinanana

Lieu: Région d'Atsinanana

Date: du 19 au 27 mai 2013

Suite à la mission précédente, la région d'Atsinanana a engagé la réflexion et a lancé son processus de concertation en vue d'élaborer son PRDA.

Des échanges réguliers entre l'AFDI RA, la Chambre d'Agriculture de la Drôme et la Région d'Atsinanana ont permis d'apporter un appui méthodologique à distance auprès du Secrétariat Technique en charge de l'animation de la réflexion.

La concertation s'est traduite par des réunions d'information et de sensibilisation, organisées dans tous les districts de la région. Les autorités locales et les représentants des agriculteurs ont pu partager la vision de ce projet, contribuer au bilan de la situation actuelle et à l'expression de leurs besoins en vue de définir les axes stratégiques et les actions à conduire.

Un consultant a été aussi recruté sur place pour recueillir des données et venir ainsi consolider la connaissance de la situation et l'état des lieux nécessaire.

Ce travail prospectif s'est concrétisé par la rédaction d'un document cadre qui servira à la déclinaison du PRDA en 4 enjeux, 4 axes stratégiques, 9 objectifs et 45 actions.

Fort de ce travail très conséquent et riche, les services de la Région d'Atsinanana ont manifesté leur souhait d'être appuyés à la priorisation des actions à retenir dans le cadre de l'élaboration du PRDA. Cet accompagnement s'est traduit par une mission à Tamatave réalisée par Jean-Luc POMMAREL de la Chambre d'Agriculture de la Drôme en mai 2013. Les travaux conduits ont donc préconisé une première étape dite « sélection technique » afin de s'assurer assez tôt dans le processus de sélection du niveau de maturité suffisant des pistes d'actions émises. L'étape suivante consistera à étudier les pistes de financement afin d'alimenter le choix stratégique des actions à retenir en veillant à respecter le processus de concertation déjà initié.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

L'ambition de vouloir concevoir un programme de développement agricole avec les acteurs locaux, et pour répondre à leurs besoins, est assez remarquable pour être signalée.

Les témoignages des acteurs de Rhône-Alpes, et les échanges qui ont suivi, ont permis aux services de la Région d'Atsinanana de concevoir son propre processus de concertation avec les atouts et les contraintes à Madagascar et plus particulièrement de la région d'Atsinanana.

Avec la création d'un Comité Technique Régional, la Région d'Atsinanana a su s'organiser pour piloter ce vaste chantier. En désignant un Secrétariat Technique, elle s'est dotée de moyen spécifique et nécessaire à son animation.

La Région d'Atsinanana a su trouver les ressources supplémentaires (consultant) pour être accompagnée dans l'amélioration de la connaissance du terrain afin d'arriver à un état des lieux pertinent.

Riche d'une forte mobilisation du terrain, elle a pu définir et faire partager une vision de l'agriculture régionale.

Avec une profusion de propositions d'actions (45), elle est aujourd'hui un peu victime de son « succès ». Devant l'ampleur des attentes suscitées, toutes les actions listées semblent importantes. Comment faire des priorités ? C'est bien la difficulté.

Une approche pragmatique, action par action, devrait permettre d'évaluer le niveau de maturité des actions à entreprendre.

Cette étape de sélection dite « technique » a pour but de concentrer le travail de priorisation du Comité technique régional sur un nombre d'actions plus restreint.

La sélection finale des actions devra également répondre aux attentes politiques, comme : assurer une couverture géographique équitable, faire des projets pilotes pour essayer les dynamiques, trouver un équilibre entre les différentes productions,...

4. Perspectives

La grande richesse de ce travail prospectif pour élaborer le PRDA, réside notamment dans la volonté des décideurs de la Région d'Atsinanana d'avoir associé tous les acteurs ruraux dans ce processus de concertation.

Cette initiative a généré non seulement une importante mobilisation, mais aussi une grande attente. Aujourd'hui, cette dernière se traduit par un souhait d'être aussi acteur dans le processus d'orientation des actions qui seront finalement conduites dans ce programme et qui toucheront leur territoire et/ou leur filière de production.

Par conséquent, il semble opportun de poursuivre cette démarche ascendante pour accompagner la Région d'Atsinanana dans ces choix stratégiques. La réalisation d'un atelier de concertation entre tous les acteurs ruraux et les décideurs permettrait d'aboutir à une validation commune des actions définies comme prioritaires (à envisager à l'automne 2013).


De même, il sera nécessaire de présenter la démarche de concertation initiée, d'exposer la stratégie et les actions prioritaires à Antananarivo, auprès des Ministères concernés et des représentants de bailleurs de fonds pour identifier les ressources financières potentielles du PRDA. Cela ne pourra s'envisager qu'une fois la situation politique stabilisée.

Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture prévoit également de poursuivre son accompagnement méthodologique, sur sollicitation des services de la Région d'Atsinanana, dans la perspective de la construction du programme. Le PRDA devra devenir l'outil de développement agricole et rural de référence. Il devra contribuer à fédérer toutes les initiatives et faciliter leur convergence. Par son architecture et les modalités de gouvernance, la Région d'Atsinanana veillera au côté structurant des aides, à la notion d'aide au lancement avec un objectif d'autonomie à atteindre.

Dans cet exercice, la Chambre d'Agriculture de la Drôme envisage de se rapprocher du CIEDEL, qui assure le renforcement des capacités et appui institutionnel auprès de la région d'Atsinanana. Ce travail en synergie permettrait de valoriser les apports théoriques de la formation du CIEDEL et l'accompagnement méthodologique apporté par la Chambre d'Agriculture de la Drôme pour l'élaboration et la conduite du PRDA.

ACTION 6 : Définition et mise en œuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana

Porteur du projet de Rhône-Alpes et Basse-Normandie

Nom de l'organisation	Centre International d'Etudes pour le Développement Local (CIEDEL)	
Adresse :	19 rue d'Enghien, 69002 Lyon	
Personne de contact :	Catherine Delhaye, Directrice	
Téléphone :	+33 4 72 77 87 50	
E-mail :	cdelhaye@univ-catholyon.fr	
Site internet :	www.ciedel.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	FFF Malagasy Mahomby	
Adresse :	Villa Rejovola Lot II E 7 Antsororokavo, Fianarantsoa	
Personne de contact :	M. Joseph Harison Rakotozafy, Secrétaire Général	
Téléphone :	+261 330 52 36 50	
E-mail :	jrakotozafy@gmail.com	
Site internet :	MalagasyMahomby.org	

1. Contexte et objectifs de l'action

Contexte

A Madagascar, le processus de décentralisation poursuit son lent cheminement. Dans un contexte de transition politique long et d'instabilité institutionnelle persistante, la Région Atsinanana s'est inscrite dans une dynamique positive et affirme sa volonté de renforcer son positionnement et sa légitimité de Collectivité Territoriale.

En outre, les Régions Malgaches sont de manière croissante en responsabilité de penser, de décider et d'agir pour mettre en œuvre des services publics, animer le débat sur l'avenir et les priorités de leur territoire, soutenir les dynamiques économiques et sociales pour améliorer les conditions de vie des habitants.

Dans un contexte institutionnel incertain où les Régions sont actuellement autant collectivités territoriales qu'administration déconcentrée, des marges de manœuvre sont possibles pour renforcer la décentralisation. Dans l'objectif de renforcer sa légitimité de Collectivité Territoriale, la Région Atsinanana aspire, au-delà de son fonctionnement normal, à renforcer ses capacités à piloter et mettre en œuvre des démarches qui lui permettent de mieux connaître son territoire (fonction diagnostic) pour décider de ses priorités, à animer les dynamiques régionales qui en seront issues, ainsi qu'à définir, mettre en œuvre et suivre ses propres politiques publiques.

Dans la perspective d'une sortie de crise prochaine et d'une affirmation progressive de la décentralisation, la demande de la Région Atsinanana est d'être accompagnée dans ce sens. L'un des principaux enjeux est de faire vivre la décentralisation comme processus contribuant à l'amélioration de la gouvernance locale au service de la réduction des inégalités.

C'est pourquoi, dans le cadre de la coopération entre la Région Atsinanana et les Régions Basse Normandie et Rhône-Alpes, le renforcement de l'Institution régionale est un enjeu important et historique. Déjà en 2006, la Région Rhône-Alpes avait sollicité FFF Malagasy Mahomby et des formateurs du CIEDEL pour mettre en œuvre un cycle de formation en direction des agents de la Province, des trois régions et des communes de ce qu'était alors la province autonome de Toamasina¹. En 2010, le renforcement institutionnel a ensuite été formalisé dans le partenariat entre les Régions Atsinanana, Basse-Normandie et Rhône-Alpes avec pour priorités le renforcement des capacités de gestion des services, en particulier par la formation professionnelle des cadres de l'administration régionale.

C'est ainsi que le CIEDEL et FFF Malagasy Mahomby ont été sollicités par les Régions Rhône-Alpes et Basse-Normandie pour élaborer une proposition de mise en œuvre d'un programme de formation des agents de la Région Atsinanana.

Objectifs de l'action

Le programme, débuté en juin 2012, visait à renforcer les capacités des cadres de la Région Atsinanana pour que la Collectivité Territoriale soit en mesure d'assurer l'exercice de la maîtrise d'ouvrage du développement régional sur son territoire. L'élaboration de ce programme s'est appuyée sur l'étude réalisée par le CNFPT en décembre 2010.

2. Description des actions réalisées

¹ Ces formations s'étaient déroulées sur une période d'une année et avaient pris la forme d'ateliers d'une semaine autour de 4 thèmes : Les enjeux de la décentralisation : risques et facteurs de développement ; Etablir des partenariats et communiquer ; Stratégies des acteurs ; Processus de décentralisation et développement local

Formation des agents et cadres de la Région Atsinanana

Lieu: Tamatave

Date: juin 2012 à septembre 2013

Première année test de formation qui aura permis :

- De réaliser deux sessions de formation courte d'une semaine à destination de tous les cadres de la Région : La première du 10 au 14 Septembre 2012 sur « décentralisation, déconcentration et développement régional : nature, rôle et place de la collectivité régionale et de ses agents » a réuni 20 cadres de la Région ; La seconde du 4 au 7 mars 2013 sur « diagnostic et animation de territoire » a réuni 15 cadres de la Région ainsi que le Directeur du CEFTAR et le DDR de la Région Analanjirofo.

- De mettre en œuvre un processus de formation-action annuel destiné aux cadres de la Région, à raison de 3 jours par mois sur une année (1 jour de préparation et de suivi post formation, 2 jours d'animation). Cette formation - action visait à renforcer les capacités des cadres de la Région à piloter, mettre en œuvre, suivre et ajuster un PTA. Le programme de formation – action a été aménagé en milieu de parcours pour aborder des thématiques d'ouverture, liées au PTA, qui pourront être reprises de manière approfondie ultérieurement. Le tableau ci-dessous présente les thèmes de formation abordés.

	Thème de la formation	Dates
1	Activités préparatoires: production d'un dossier documentaire	Oct 2012 (1j)
2	Compréhension des éléments constitutifs d'un PTA	5,6,7 Nov 2012
3	Définir les bases constitutives du PTA	3,4,5 Déc 2012
4	Définir le PTA et les outils annexes au PTA	8,9,10 Jan 2013
5	Gérer les conflits	18,19,20 Fév 2013
6	Les processus de négociation	18,19,20 Mar 2013
7	La communication d'influence	22,23,24 Avr 2013
8	Notions de Maîtrise d'ouvrage	6,7,8 Jui 2013
9	Techniques d'organisation	8,9,10 Juil 2013
10	Bilan processus PTA	Sep 2013 (1j)

- de proposer 3 formations spécifiques in situ à destination de cadres et d'agents de la Région sur les thématiques suivantes :

Thème	Durée	Période	Nbre d'agents concernés
Archivage	4 jours	10,11,12,13 juin	13
Gestion des Ressources Humaines	3 jours	12,13,14 août 2013	17
Gestion publique, marchés publics	3 jours	2, 3,4 sept 2013	15

- De mettre en place des parcours de formation individualisé pour 2 des cadres de Direction de la Région, en mobilisant le dispositif EPI (Echanges Professionnels Interrégionaux) mis en place par la Région Rhône Alpes :

- Formation du Directeur du Développement Régional au CIEDEL pour deux modules « développement local / développement territorial / animation de territoire » (5 semaines) et « développement économique local » (1 semaine) en juin-juillet 2013, avec une perspective de Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du titre «Expert en Ingénierie du Développement Local ».
- Formation du Directeur Administratif et Financier avec un stage d'immersion dans une Collectivité Territoriale française pour découvrir les principes et mécanismes de la gestion administrative et financière publique, et un module de formation sur les politiques et dynamiques de décentralisation au CIEDEL en décembre 2013.

- De préparer et d'animer un atelier inter régional sur la place et le rôle des Régions comme acteur du développement économique les jeudi 28 février et vendredi 1er mars 2013. Celui-ci a réuni près de quarante participants venant de 2 des 3 Régions de l'ancienne Province (Atsinanana, Analanjirofo).
- De contribuer à la préparation et à l'animation de deux conférences régionales pilotées par la Région, la première sur les politiques publiques concertées en février 2013, la seconde sur la place de la jeunesse dans la société malgache en Juin 2013.
- De mettre en place et animer une instance de pilotage du processus de renforcement des capacités ; Ce comité de pilotage composé de 3 représentants de la Région Atsinanana et des correspondants des Régions Basse Normandie et Rhône-Alpes avec l'appui technique de FFF et du CIEDEL s'est réuni 1 fois par trimestre. Il a permis un suivi rapproché des actions, et a favorisé la prise de décision sur les propositions de formations et sur le choix des personnes concernées. Un dialogue constructif s'y est instauré.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Cette première année, qui s'est étalée de juin 2012 à septembre 2013, a permis de tester, d'ajuster et, in fine, de valider les principes de la démarche de formation :

- Articulation des formations avec la pratique et les réalités professionnelles des cadres et agents de la région, ainsi qu'avec les attentes / besoins / priorités de la Région d'Atsinanana,
- Combinaison de différentes modalités : formations courtes, formation - action sur des thématiques précises, stages d'immersion, formations à la carte, ateliers d'échange,
- Inscription de la formation dans une dynamique progressive à moyen terme,
- Priorité donnée à l'ensemble des cadres de la Région la première année,
- Mobilisation des dispositifs de financement de la formation professionnelle existant et recours à des formateurs malgache au-delà de FFF et du CIEDEL,
- Mise en place d'une instance de pilotage du processus qui s'est réuni trimestriellement.

Les temps de bilan en amont ou lors des comités de pilotage montrent que le processus commence à produire des effets.

La Région Atsinanana constate un changement dans le fonctionnement de l'institution : plus de dynamisme ; une habitude de dialogue qui s'installe entre cadres de la Région ; des relations plus fluides entre l'équipe de direction et les cadres, qui facilitent la prise de parole, motivent dans le travail, et favorisent l'initiative.

Certains indicateurs témoignent de la dynamique vertueuse dans laquelle est engagée la Collectivité Territoriale, et à laquelle le processus de formation des cadres contribue : implication dans les formations, prises d'initiative (proposition d'améliorations au chef de Région), construction progressive d'une culture interne à la Région, émergence d'une plus grande capacité à travailler ensemble et à dialoguer en interne, prise de conscience par les cadres que des marges de manœuvre existe dans les cadres juridiques établis...

Emergent aussi des attentes particulières qui montrent l'intérêt des cadres de la Région pour le processus de formation dans lequel ils sont engagés et pour les contenus proposés : volonté de passer à de l'application concrète ; demande d'approfondissement sur les thèmes ; attentes de formation plus poussée sur les politiques publiques régionales, sur l'analyse stratégique, sur le partenariat... Toutefois, l'application, le passage au « faire » est difficile dans un contexte où peu de décisions sont prises pour fixer des lignes directrices (décisions politiques et stratégiques) et des priorités de travail. L'enjeu est désormais de passer à l'action au risque de démotiver les équipes qui investissent pleinement les temps de formation.

De manière générale, le processus est plutôt bien apprécié et la Région Atsinanana s'est largement saisie de son pilotage. La dynamique impulsée est d'autant plus remarquable que le contexte de transition qui dure a, dans bien des cas, plutôt tendance à démotiver les cadres des administrations nationales et locales.

Au-delà de la perception positive qu'ont les agents de la formation, et dans le contexte particulier d'instabilité institutionnelle persistante que vit la Grande île, il est encore prématuré de vouloir mesurer les changements produits sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de la

Région. En outre, les effets de la formation sur les capacités et compétences des personnes et des organisations ne sont généralement identifiables et mesurables in itinere qu'à moyen et long terme.

4. Perspectives

Un des enjeux stratégique et transversal pour la Région Atsinanana, et pour les Régions partenaires qui l'accompagnent, est de renforcer sa légitimité de Collectivité Territoriale de dimension régionale. L'objectif à moyen terme (3 ans) est qu'elle renforce :

- ses capacités stratégiques à penser, décider, piloter, mettre en œuvre, suivre et évaluer... des politiques publiques
- ses capacités relationnelles : exister et se légitimer comme Collectivité Territoriale dans le paysage des acteurs régionaux ; construire et renforcer son autonomie de décision et d'action

Le processus de renforcement de capacités de la Région Atsinanana sera mis en œuvre sur les trois prochaines années à travers 4 modalités articulées entre elles :

Modalité 1 : L'accompagnement par la formation de l'ensemble des agents de la collectivité territoriale (cadres et non cadres), d'agents d'autres Régions malgaches (ancienne province) qui pourraient être intéressées (faire du lien), et d'autres acteurs régionaux (services de l'Etat, organisations société civile, chambres consulaires, acteurs économiques...), avec une focale sur les Services Techniques Déconcentrés pour les accompagner dans l'évolution de leur relation avec les collectivités territoriales. Comme durant la phase test qui en a démontré la pertinence à ce stade, l'accompagnement par la formation prendra la forme de sessions courtes de formation, de processus de formation-action annuel destinés à certains agents de la Région, de stages individuels et collectifs de mobilité (à Madagascar et en France dans les Régions partenaires d'Atsinanana), de formations à la carte in situ (formations courtes individuelles et collectives), ainsi que d'ateliers thématiques d'échanges.

Modalité 2 : L'accompagnement stratégique et méthodologique sur une ou deux politiques publiques. Cet accompagnement pourra se faire à trois niveaux :

- politique et stratégique : appui / conseil plutôt en direction des décideurs, du conseil (ou comité) régional et de l'exécutif une fois les élections passées...
- opérationnel : mise en œuvre de la démarche, de la méthode, des outils de planification / programmation / suivi ; montage de dispositifs de suivi, d'appui technique...
- financier : identification, montage, mise en place d'instruments financiers pour accompagner la mise en œuvre de la politique...

Il s'articulera avec les actions d'accompagnement mises en œuvre dans les autres axes du programme (sécurité alimentaire et développement rural, économie touristique et patrimoniale...) dans une logique de cohérence interne du programme et de transversalité du renforcement institutionnel, afin d'ancrer le processus d'accompagnement dans le concret, de l'inscrire dans les enjeux et priorités de la Région Atsinanana, et de l'articuler aux relations et actions de la coopération décentralisée entre les 4 Régions (enjeu de mise en synergie).

Modalité 3 : L'accompagnement des organisations des territoires dans leur positionnement vis-à-vis de la Région Atsinanana, pour qu'elles contribuent par leurs actions à légitimer l'institution régionale et à donner du sens à la décentralisation. Cette modalité pourra se concrétiser par l'accompagnement des organisations intervenant sur le territoire d'Atsinanana pour les aider à trouver un positionnement, entrer en dialogue avec la Collectivité Territoriale, s'informer, se former... L'enjeu est de permettre à la Région de se positionner en animatrice du débat, de la réflexion et de l'action sur son territoire, et ainsi de la renforcer dans son rôle de collectivité territoriale.

Modalité 4 : l'ouverture et l'inscription du processus de renforcement institutionnel dans des dynamiques interrégionales, nationales, internationales. Il s'agira d'accompagner la Région Atsinanana pour qu'elle valorise et partage ses expériences, son vécu du processus, avec d'autres collectivités territoriales malgaches (autres Régions, avec les communes de son territoire), dans les

réseaux de Collectivités Territoriales (ARM, CEPRAOM,...) ou dans les instances et dispositifs nationaux (lien INDDL, FDL, Dcod....). Pour cela, une démarche d'identification au fil de l'eau de quelques expériences vécues par la Région, intéressantes à partager avec d'autres Régions à Madagascar ou à l'extérieur, feront l'objet d'un appui à la capitalisation. Les comités de pilotage du processus seront l'occasion d'identifier les lieux, moments, et modalités possibles de partage de l'expérience la Région Atsinanana et de ses 3 Régions partenaires avec l'extérieur.

Pour conduire et suivre le processus, le comité de pilotage mis en place lors de la phase test se réunira régulièrement, à raison d'une moyenne d'une fois par trimestre. Chaque année un programme déclinant les actions par modalités sera discuté et validé avec le comité de pilotage.

ACTION 7 : Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un dispositif régional d'appui aux communes

En lien avec les actions mises en œuvre par le Ministère de la Décentralisation, l'objectif de cette action était d'accompagner la Région Atsinanana dans la mise en place d'un Dispositif Régional d'Appui aux Communes lui permettant de coordonner et de suivre le développement et le renforcement des compétences des communes.

En raison de la situation politique et institutionnelle très fragile et mouvante, il n'a pas été possible de mettre en place, de façon pérenne, un dispositif régional d'appui aux communes.


De plus il a semblé nécessaire de renforcer d'abord la Région Atsinanana dans sa légitimité de Collectivité Territoriale à concevoir, animer et piloter ses politiques publiques. Le processus de formation- action qui a été engagé en année 3 du triennal, au travers de l'action 6, tend à poser cette relation entre la Région et les Communes. Une intégration progressive des communes et de l'ensemble des acteurs régionaux est envisagée dans une seconde phase qui nécessitera d'avoir préalablement identifié et défini des enjeux communs.

La Région Atsinanana a réitéré son souhait de mettre en place un dispositif financier et technique lui permettant de soutenir des actions de renforcement institutionnel et d'appuyer les actions de dynamisation du développement local. Ainsi elle s'appuiera sur l'expérience des régions partenaires de la CEPRAOM (Cellule d'Echanges et de Partenariats Rhône-Alpes et Madagascar) et réalisera une mission d'étude afin de comprendre l'historique et les raisons de l'adoption des modèles existants, leurs cadres juridiques et leurs statuts, leurs fonctionnements, leurs organisations notamment. Elle sera alors en mesure de poser le cadre de l'instrument qu'elle souhaitera mettre en place.


Thématique sectorielle 3 : Appui à la politique de développement rural, agricole et piscicole

ACTION 8 : Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	ONG APDRA	
Adresse :	Palais de Région, Mangarano, Toamasina	
Personne de contact :	Fabien COUSSEAU	
Téléphone :	00 261 32 55 176 88	
E-mail :	f.cousseau@apdra.org	
Site internet :	www.apdra.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Direction Régionale de la Pêche	
Adresse :	Salazamay, Toamasina	
Personne de contact :	Nodier RAVELOSON	
E-mail :	ravelonod@yahoo.fr	
Site internet :	www.atsinanana.gov.mg	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

Dans un pays où plus de 80% des ménages pratiquent l'agriculture, 76,5% de la population malgache est considérée comme pauvre² (INSTAT, 2010). Le déficit alimentaire est aussi bien qualitatif que quantitatif. L'accès aux protéines animales est faible, en témoigne une consommation moyenne de 9,3kg de viande par personne et par an.

La région Atsinanana est confrontée aux mêmes contraintes structurelles de production et de disponibilité alimentaire. La faible productivité des cultures vivrières peine à assurer l'autosuffisance des ménages ruraux alors que les cultures de rente (litchi, girofle, café, etc.) assurent une part importante du revenu agricole mais ne participent pas directement à la sécurité alimentaire de la zone. De par son important réseau hydrographique et ses caractéristiques agro écologiques favorables, la région Atsinanana dispose d'un potentiel aquacole certain.

Dans un contexte de déficit en protéines animales, le développement de la pisciculture paysanne représente un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Le poisson est la protéine animale la plus consommée et la moins chère à produire. Son importance dans la ration protéique est plus forte pour les catégories à faible niveau de revenu. Par ailleurs, étant peu consommatrice en travail, la pisciculture extensive est une source de diversification et de sécurisation des revenus des exploitations familiales. La production piscicole demeure marginale, néanmoins l'attrait des exploitants agricoles pour l'activité reste fort.

Le projet d'appui au développement de la pisciculture paysanne en région Atsinanana initie le développement d'une pisciculture rentable et durable répondant aux aspirations des populations rurales et s'intégrant dans l'environnement socio-économique des exploitations paysannes. La stratégie du projet consiste en l'introduction d'une innovation, basée sur un modèle de production extensive de polyculture (tilapia, carpe, hétérotis, prédateur) en étang barrage.

Objectifs de l'action

→ Objectifs généraux

- L'alimentation des populations rurales de la Région Atsinanana est enrichie en protéines animales.
- Le revenu des producteurs agricoles est sécurisé et augmenté.
- Une diversification de la mise en valeur de zones irriguées et des bas-fonds plus intensive et durable est proposée.

→ Objectif spécifique

- Dans les régions Atsinanana, la pisciculture est une activité rentable et durable, développée par de nombreux producteurs.

² Vivant avec moins de 468 800 Ar/an, soit 170 euros environ.

2. Description des actions réalisées

Activité 1 : *Mise en place et développement d'une polyculture adaptée au contexte agro environnementale des plantations familiales est mise en place et développée.*

Activité 1.1	Recruter et former un cadre et trois Animateurs Conseillers Piscicoles (ACP) spécialisés dans le développement de la rizipisciculture sur étangs-barrage.
	Lieu : Tamatave, Liberia, France - Date : 2010-2013
	Description : La formation du personnel a bénéficiée des échanges Sud-Sud (Assistant technique Guinée, stage au Liberia), qui ont permis un transfert de compétences et d'expériences à partir des projets de l'APDRA en Afrique de l'Ouest.
Activité 1.2	Tester in situ puis adapter différentes pratiques piscicoles diffusées par l'APDRA en Afrique tropicale humide.
	Lieu : Tamatave - Date : 2010-2013
	Description : Des expérimentations ont identifié les espèces locales au potentiel d'élevage piscicole intéressant et les aménagements ont été adaptés en fonction du risque cyclonique.
Activité 1.3	Conseiller et suivre les pisciculteurs afin qu'ils mettent en œuvre des techniques d'aménagement et d'élevage rentables et durables.
	Lieu : Tamatave, Fanandrana, Antetazambo - Date :2010-2013
	Description : Après une phase de sensibilisation et de prospection, les ACP accompagnent 26 pisciculteurs dans leur projet d'installation. 10 d'entre eux produisent actuellement du poisson, les autres sont en cours d'installation et produiront en 2014.

Activité 2 : *Renforcement des capacités des acteurs locaux à accompagner les dynamiques (rizi) piscicoles*

Activité 2.1	Organiser le comité annuel de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet.
	Lieu : Antsirabe, Tamatave - Date : juillet 2011 et février 2013
	Description : Les comités de pilotage ont réuni l'ensemble des acteurs du Projet (bailleurs, Ministère, Partenaire, représentants des bénéficiaires...), mais aussi les autres projets de développement piscicole à Madagascar.
Activité 2.2	Appuyer les organisations professionnelles et les organismes de formation pour l'information, la sensibilisation et la structuration des groupes de producteurs.
	Lieu : Tamatave - Date : 2010-2013
	Description : Avec une stratégie d'intervention à l'échelle de groupes de pisciculteurs, le projet vise à renforcer la structuration de la filière. Ceci passe par une mise en réseau et des voyages d'échanges entre groupes. L'intervention s'est concentré à l'échelle des groupes locaux (village) et non à l'échelle de la Région).
Activité 2.3	Faciliter la rédaction par la filière piscicole du journal trimestriel « la Voix des Rizipisciculteurs ».
	Lieu : Tamatave, Antsirabe - Date :2010-2013
	Description : 7 numéros ont été diffusés à 1500 exemplaires. Ce journal réunit des témoignages d'acteurs, des conseils techniques et des articles sur l'actualité piscicole dans la région Atsinanana et de 3 régions des Hauts Plateaux.
Activité 2.4	Organiser un atelier de concertation pour la mise en place par les acteurs de la filière d'un plan de gestion de la génétique des souches de carpe à Madagascar reposant sur la valorisation des ressources nationales.
	Lieu : Région Atsinanana , Hauts plateaux - Date :2011-2013
	Description : Les travaux sur la caractérisation génétique des souches de carpes ont permis d'identifier 4 souches présentes à Madagascar. Cette dynamique de recherche mobilise des étudiants malgaches, plusieurs organismes de recherche

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

L'équipe technique s'est vue progressivement renforcée sur les 3 années et se compose actuellement d'un directeur régional, d'un agent administratif et de 3 animateurs conseillers piscicole (ACP). Le renforcement de compétence des ACP, assuré à partir de 2012 par la présence d'un assistant technique guinéen et d'une volontaire chargée du suivi et de l'évaluation, a permis d'apporter à l'équipe des bases techniques solides et une plus grande capacité d'intervention.

Après une première année pilote sur 3 zones de la commune de Fanandrana, ce sont au total 9 zones qui sont concernées aujourd'hui par l'appui de l'APDRA. 186 personnes ont assisté aux différentes réunions de sensibilisation, 26 d'entre elles sont impliquées dans un processus d'installation. 10 exploitations piscicoles produisent du poisson. Les difficultés rencontrées reposent en partie sur le caractère socialement très hétérogène des zones d'intervention proches de Tamatave. Celui-ci rend particulièrement difficile l'émergence de véritables dynamiques de groupes indispensables pour la pérennité de l'activité piscicole en milieu paysan. L'aménagement de l'étang qui représente déjà un investissement conséquent, se voit multiplier par deux dès lors qu'il fait appel à une main d'œuvre salariée. La mobilisation de trésorerie pour initier les travaux étant le principal point de blocage dans la réalisation des étangs, on observe des durées d'installation très hétérogènes selon le profil des candidats.

Face à cette situation le choix des zones s'est porté sur les communes plus éloignées du centre urbain de Tamatave, bénéficiant d'une main d'œuvre agricole plus importante. L'engouement succédant les visites d'échanges entre paysans s'est avéré encourageant. Cette première phase de 3 ans a permis de poser les bases d'une pisciculture innovante et rentable. Les premiers cycles de production enregistrés dès 2011 montrent des rendements de 350 kg / ha / an avec des polycultures carpes / Tilapias. L'introduction de l'*Heterotis niloticus* chez les pisciculteurs en 2012 va permettre d'atteindre l'objectif de production de 500 kg/ ha / an.

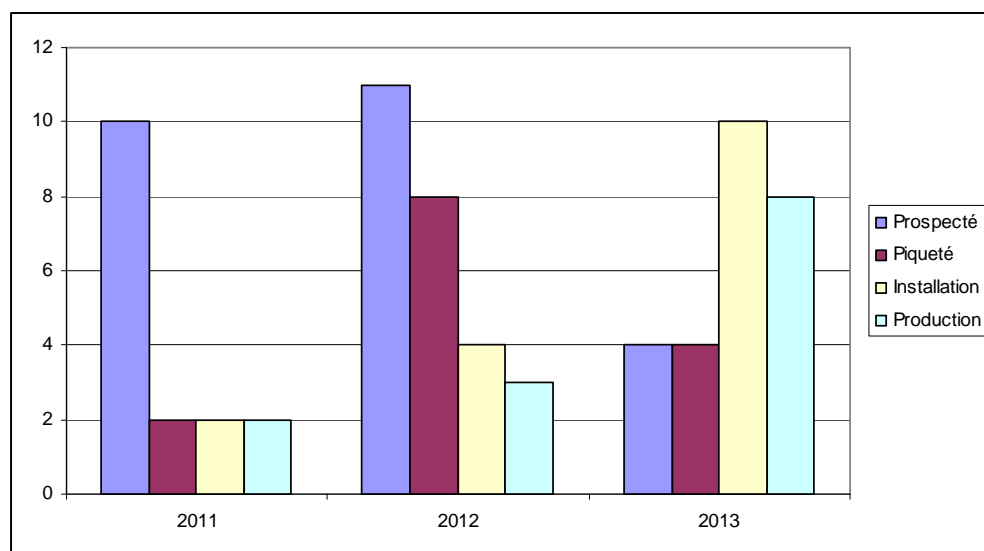


Figure 1: Evolution du nombre des bénéficiaires prospecté (site favorable), piqueté (schéma d'aménagement défini), en installation (travaux d'aménagement en cours) et en production

En parallèle, les travaux d'adaptation des techniques piscicoles au contexte local ont été menés avec, d'une part, le concours de la DRP, par la mise à disposition d'une station piscicole, et d'autre part, avec l'implication des pisciculteurs innovateurs. Le *Paratilapia sp* semble répondre aux critères recherchés pour son intégration dans la polyculture comme prédateur des alevins de tilapias. Une

autre thématique porte sur la reproduction de l'hétérotis, dont la faible population naturelle dans la région a nécessité un approvisionnement de juvéniles dans le nord du pays. Avec une maturation sexuelle à l'âge de 2 ans, les premières pontes d'hétérotis sont prévues en 2014. L'intégration de la culture de riz dans l'étang recueille pour l'instant peu d'intérêt de la part des producteurs. Elle présente pourtant une valorisation supplémentaire de l'étang.

Le contexte climatique, caractérisé par d'importantes précipitations et un risque cyclonique accru, ont nécessité une adaptation des techniques d'aménagement : renforcement des digues, élargissement des trop plein et positionnement de l'étang plus en amont du bassin versant.

Comme présenté dans le rapport 2011-2012, le volet d'appui aux piscicultures semi-intensives existantes n'a pas été poursuivi en raison d'un grand nombre de piscicultures inexploitable. De plus l'intervention d'une autre ONG sur la même zone, s'inscrivant dans une démarche de soutien financier aux exploitations, a réduit l'intérêt des pisciculteurs à l'égard d'un appui caractérisé par une absence de subvention directe.

L'implication active de l'APDRA dans le tissu institutionnel et associatif local, avec l'appui de la Direction Régionale de la Pêche et la coopération décentralisée Basse Normandie - Atsinanana, a été source d'échanges d'expériences, de mutualisation de moyens et de capitalisation. Ces initiatives ont permis de collaborer avec des organismes de formation comme le CEFTAR, de développement agricole comme AVSF et de protection des ressources naturelles comme MFG.

Le renforcement à la structuration des organismes professionnels autour de la pisciculture s'est avéré plus difficile à mettre en œuvre en raison du contexte social où l'initiative de groupe reste à la marge. Néanmoins le travail d'analyse et de dialogue avec les paysans innovateurs permet de préciser les modalités de diffusion d'une pisciculture rentable et durable en Atsinanana.

Le rôle de la DRP s'est avéré primordial dans son implication auprès des pisciculteurs. Sa présence active au sein du projet permet aux paysans d'envisager une professionnalisation de la pisciculture, avec la reconnaissance et le soutien de l'administration locale. Par des visites de terrain, et de nombreux échanges, une nouvelle approche de la pisciculture paysanne a pu être acquise par ce partenaire institutionnel, qui permettra de redynamiser les politiques piscicoles, en évitant de connaître les mêmes échecs que par le passé.

Il est à souligner que l'intégration du projet à l'échelle inter-régionale (Vakinankaratra, Itasy, Haute-Masiatra) donne un plus large écho au développement de la pisciculture en Atsinanana. Cela permet la mutualisation de certaines actions et leur visibilité à l'échelle nationale, en particulier au travers du Ministère de Pêches et des Ressources Halieutiques.

Les travaux menés jusqu'à présent sur la génétique de la carpe en sont l'illustration, et les résultats qui seront obtenus en 2013-2014 serviront à la concertation pour la mise en place par les acteurs de la filière d'un plan de gestion de la génétique des souches de carpe à Madagascar.

4. Perspectives

Après ces trois années d'exécution du projet, une réelle dynamique est amorcée :

- La compétence de l'équipe locale a fait ses preuves
- Le partenaire DRP continue d'apporter son soutien à la pisciculture proposée par l'APDRA
- Les techniques d'aménagement et d'élevage sont bien adaptées au contexte local
- Un groupe de 26 pisciculteurs innovateurs est constitué

Pour s'inscrire dans la continuité de l'analyse de faisabilité (2009-2010) puis de cette première phase opérationnelle (2010-2013), il s'avère aujourd'hui nécessaire d'engager une montée en puissance de la diffusion des pratiques piscicole à de nouvelles zones et une autonomisation de la filière, soutenue par les institutions concernées.

Cette démarche, inscrite dans le temps, permettra de valider les hypothèses d'aménagement face aux épisodes cycloniques, mais aussi de poursuivre l'amélioration et l'innovation sur les espèces en polyculture et l'intensification de la production.

Le démarrage du Projet Piscicole Madagascar Côte Est (PPMCE) en janvier 2013 dans les régions Atsinanana et Analanjirifo, mis en œuvre par l'APDRA et cofinancé par l'Union Européenne, s'inscrit également dans cette logique. La Région Basse-Normandie (et la Bretagne qui coopère avec Analanjirifo) est partenaire de ce grand projet et mettra notamment en œuvre l'axe sécurité alimentaire. A terme, les deux Régions malgaches seront en capacité d'évaluer et de piloter une opération touchant à la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations.

Aujourd'hui, face à une crise politique et économique qui se prolonge, la vulnérabilité des populations rurales est grandissante. Aussi, l'enjeu que représente la sécurité alimentaire est de taille et la production piscicole ne saura y répondre que si elle est répandue à large échelle.

ACTION 9 : Appui au développement de la formation agricole initiale et continue

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	FRMFR Basse-Normandie	
Adresse	1, rue d'Hermia – Citis 14209 HEROUVILLE ST CLAIR	
Personne de contact	Roland GRIMAULT	
Téléphone	02.31.53.55.20	
E-mail	fr.basse-normandie@mfr.asso.fr	
Site Internet	www.bassenormandie.mfr.fr	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	UNMFRM/CEFTAR	
Adresse	BP 3911 Lot Près II B 8 – Ampandrana Ouest ANTANANARIVO 101	
Personne de contact	Edouard RABENIARY	
Téléphone	032 07 103 51/24 749 79+	
E-mail	mfr.mada@free.fr	
Site Internet	www.cftarmada.mfrbn.eu	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

Depuis 2007, divers programmes ont permis de réaliser un diagnostic, puis un projet autour de la formation agricole en Atsinanana. La réflexion avec les responsables locaux a conduit à proposer des formations agricoles et rurales à la fois pour les plus jeunes mais aussi pour les adultes. Les structures d'accompagnement des paysans, les structures de formation manquaient de personnels qualifiés.

Toutes les actions visent à améliorer la production agricole, à améliorer les conditions de vie de la population, très majoritairement rurale. La formation des plus jeunes passe dans ce programme, par la consolidation de deux MFR en place à Antanambo Manampontsy et à Ilaka Est mais aussi par l'information, l'accompagnement de nouvelles MFR dans la région.

Afin d'accompagner ces initiatives, mais aussi de disposer de personnels compétents pour les enseignements, un Centre de Formation de Techniciens Animateurs Ruraux a été créé en 2010. Le Centre forme par ailleurs des techniciens locaux, déjà salariés d'organisations paysannes, d'ONG, de MFR.

La période de septembre 2012 à août 2013 a permis la poursuite de ce programme, en particulier l'évolution des responsabilités vers les acteurs des MFR Malgaches, ainsi que l'accompagnement à la création de nouvelles MFR.

Objectifs de l'action

Sur la période de septembre 2012 à août 2013, les objectifs de l'action ont été de :

- Consolider le fonctionnement du Centre de Formation de Technicien Animateur Rural mais aussi de l'associer pleinement aux enjeux agricoles de son territoire,
- Intégrer encore pleinement les MFR et le Centre de la Région d'Atsinanana au réseau national des MFR, dans son Union Nationale, interlocutrice directe des Autorités Ministérielles du pays (14 autres MFR sont présentes dans les autres régions du pays),
- Accompagner la création de nouvelles MFR.

2. Description des actions réalisées

1 – Fonctionnement du Centre de Formation de Technicien Animateur Rural et dynamique territoriale

Ouvert en 2010 grâce à l'action d'un volontaire des MFR Bas Normandes, Florent Brionne, le Centre a permis la qualification de trois promotions de Techniciens Animateurs Ruraux. Une quatrième promotion a été accueillie en mars 2013. C'est la plus importante depuis la création du Centre car 21 stagiaires d'organismes locaux, d'ONG, des MFR suivent actuellement cette formation. C'est une preuve de la reconnaissance du Centre et de sa pertinence. Deux bourses du CRBN ont été utilisées pour aider deux organisations paysannes à prendre en charge les coûts de formation. Quatre bourses sont réservées pour la prochaine promotion.

Le directeur, Monsieur Tojo Randrianarison, assure totalement sa mission depuis le départ du volontaire. Un formateur, Rico Beson, assume pleinement son rôle dans le processus de formation. Une secrétaire-comptable, Yveline, assure toutes les tâches administratives. Le Centre a par ailleurs réalisé des actions courtes de formation en maraîchage (9 participants), en équipement pour la pisciculture en lien avec l'APDRA.

Le Centre a également poursuivi sa mission d'accueil de lycées agricoles bas-normands.

Sous l'égide de l'Union Nationale des MFR de Madagascar, le Centre a été co-organisateur d'un important séminaire sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ruraux en juillet dernier où 140

participants ont pu échanger autour de la question « quelles initiatives à développer dans le cadre décentralisé ? » Durant ces deux journées, le Centre a accueilli les participants pour une visite et une présentation des activités du Centre. Une des tables rondes a été animée par le Directeur du Centre.

2 – Intégrer pleinement les MFR et le Centre au réseau national des MFR

Pour qu'elle se pérennise, une création de MFR, de Centre ne doit pas être isolée. Elle doit être fortement ancrée sur son territoire par l'engagement des responsables locaux mais surtout par ses bénéficiaires qui résident dans l'environnement proche.

Afin de garder légitimité et cohérence, la MFR ou le Centre doivent participer à un mouvement plus large, qu'ils reconnaissent et dans lequel ils sont reconnus.

Ce mouvement est aujourd'hui bien structuré autour de l'Union Nationale des MFR qui regroupe 15 MFR et 1 Centre à Madagascar.

L'Union est le garant du fonctionnement, des valeurs du mouvement MFR. Elle est de plus l'interlocuteur direct du Ministère de l'Agriculture ainsi que des bailleurs (Europe, Ambassade de France, autres pays, ONG...).

L'articulation entre mouvement national et ancrage territorial est effective, efficace.

Il est à noter que des membres de l'UNMFR de Madagascar siègent au Conseil d'Administration du Centre et que, tout dernièrement, le directeur du Centre et une administratrice ont été élus au Conseil d'Administration de l'UNMFRM.

3- Accompagner la création de nouvelles MFR

Au côté des MFR d'Antanambo Manampontsy et d'Illaka Est, une nouvelle MFR vient d'être créée à Betsizaraina.

Il est à noter la période difficile qu'a traversé l'ensemble des MFR du pays avec une rupture de financement de près de 18 mois due à la crise politique.

L'obtention par l'UNMFRM d'un dossier européen pour l'ensemble de son réseau et ce pour quatre années permet d'envisager un avenir plu confiant.

Plusieurs projets de MFR émergent en région Atsinanana. Que ce soit par le bouche à oreilles, par les actions de communication du réseau national des MFR, ces groupes de personnes, parents, leaders paysans doivent être informés, accompagnés.

L'UNMFRM a ainsi décidé de nommer un animateur régional chargé d'accompagner ces groupes projets, de l'idée à l'aide au fonctionnement d'une MFR. Eric RAMITOMBOSON assure cette mission en Atsinanana. Il est actif sur le terrain, connaît bien le monde paysan et maintenant le fonctionnement des MFR. Il travaille en étroite relation avec les acteurs locaux et toujours en lien avec le directeur de l'UNMFRM Edouard Rabeniary. Il a aussi une mission d'information et de communication.

Un autre moyen d'accompagner les projets est mis en œuvre par le Centre en lien avec l'animateur Eric. Des stagiaires du Centre réalisent des diagnostics de territoire pour des groupes de projet qui permettent d'envisager les contenus de formation au sein de la MFR plus finement. Par exemple, il peut être repéré un manque de maraîchage, une envie de plusieurs paysans de développer la pisciculture, un besoin plus net dans un secteur de formation adapté aux filles. Ce diagnostic permet ensuite de démarrer une MFR plus sûrement et plus rapidement, l'essentiel étant de former les jeunes à des techniques de production qui leur permettent de subvenir au mieux à leurs besoins.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Le Centre remplit totalement sa mission : plus de 40 techniciens formés depuis 2010 (3 promotions) et une nouvelle promotion en cours.

Les personnes formées sont pour la très grande majorité toujours en emploi dans leur structure. Ils ont développé, voire créé de l'activité, à l'image des directeurs des nouvelles MFR. Centre ouvert sur

les acteurs de son territoire, l'équipe en place exclusivement malgache aujourd'hui, poursuit le service voulu pour ce Centre.

Les MFR d'Antanambao Manampontsy et d'Illaka Est vont maintenant compter sur de nouveaux collègues à Betsizaraina. Moins isolée, chaque MFR pourra se consolider.

Les MFR sont maintenant connues en région Atsinanana grâce à la visibilité des deux MFR d'Antanambao Manampontsy et d'Illaka Est.

D'autres partenariats sont envisagés par les responsables régionaux qui concernent en particulier l'accompagnement des paysans de la zone, nouveaux ou anciens installés. Le but n'est autre que de placer la formation des techniciens et des futurs agriculteurs comme un maillon essentiel mais non exclusif de la sécurité alimentaire de ces populations.

4. Perspectives

Dans ce partenariat, en accord avec nos partenaires malgaches, nous avons fait le choix de la durée, de laisser du temps pour implanter les actions solidement.

Rappelons que la création d'une MFR, d'un Centre est pour nous avant tout l'émanation d'une demande de la société civile. Les MFR de Basse-Normandie font une proposition complémentaire à l'offre publique en difficulté en ce moment.

De nouveaux moyens sont pris pour réaliser l'information et accompagner les projets. Un animateur, Eric, fait partie de l'équipe nationale de l'UNMFR Malgache ; il est installé dans la région.

Pris ces derniers mois par sa formation, il est depuis le mois de juillet 2013 totalement disponible pour l'accompagnement des parents agriculteurs.

L'installation d'une MFR débute par la volonté d'un groupe de parents, d'acteurs locaux, de proposer en proximité un lieu de formation où les jeunes apprendraient à la fois les bonnes techniques mais recevraient également une formation globale générale. Il faut généralement, à ce groupe, un temps assez long pour comprendre leur rôle « d'administrateur » de MFR. Le recrutement d'un premier salarié est une étape décisive ainsi que la recherche des premiers fonds.

La question du bâtiment n'est pas le critère principal de démarrage d'une MFR. Une MFR peut démarrer dans un lieu très simple, avec quelques jeunes, puis se développer ensuite.

Le contexte politique, la rupture de financement du fonctionnement des MFR dans le pays sur 18 mois (l'aide du CRBN concerne l'animation territoriale, le Centre, les investissements dans les MFR) ont retardé la dynamique de création des MFR (3 à ce jour, 5 étaient prévues).

Aujourd'hui, les MFR malgaches disposent d'une visibilité à quatre ans pour leur développement et leur fonctionnement avec le dossier Européen « Sécurité Alimentaire » obtenu par l'Union Nationale des MFR de Madagascar début 2013. L'ambition est de sécuriser les MFR existantes tant en terme de locaux (propriété à l'association, amélioration des conditions d'accueil des jeunes).

Pour cela, il faut poursuivre l'accompagnement des MFR, par leur adhésion à un mouvement national reconnu des autorités (UNMFRM), par l'accompagnement de l'animateur régional, de la formation des équipes de MFR (directeurs, moniteurs, maîtresses de maison). Ces formations sont prévues au niveau national par l'UNMFRM.

Pour les moniteurs, un maillon essentiel poursuit son rôle d'élévation du niveau de formation technique et générale : le CEFTAR. Ce Centre, à vocation régionale et nationale, forme de très bons techniciens animateurs ruraux capables d'encadrer des jeunes ou des adultes selon l'emploi qu'ils occupent.

Il faut maintenir cette vocation première au Centre, reconnue de tous, tout en ouvrant le Centre à des actions plus locales, répondant à la demande d'agriculteurs, d'organisations paysannes ou des autorités conduisant les politiques agricoles et rurales.

Le développement agricole, l'amélioration des conditions de vie de la population rurale dans la région Atsinanana passera par une cohérence d'actions entre l'activité générale économique, l'organisation de filières des produits agricoles, un travail en réseau des agriculteurs accompagnés par les autorités locales et nationales, la formation qui permet à chaque individu de mieux appréhender ce contexte global et d'améliorer ses techniques de production.

Afin de cerner les effets de la formation, en particulier celles des MFR, une étude a été réalisée par une étudiante en Master pour le compte de l'UNMFR Paris en novembre 2012. Julie ERCEAU s'est attachée à caractériser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés en MFR à Madagascar.

Que deviennent les jeunes après avoir suivi deux ou trois années de formation en Maisons familiales rurales (MFR) à Madagascar ? Voilà le questionnement à l'origine de la commande de ce travail de recherche.

Ce rapport donne à voir, à travers la parole de ceux qui sont directement concernés, quels sont les leviers et les blocages à l'insertion des jeunes en milieu rural.

La méthodologie adoptée pour la conduite de cette étude repose sur des entretiens longs, conduits avec environ soixante jeunes inscrits en MFR dans quatre sites à Madagascar. Ce matériau permet de retracer le parcours de ces jeunes avant, pendant et à l'issue de leur formation. Des échanges avec d'autres acteurs impliqués dans le développement de leurs territoires ont également permis d'enrichir l'analyse.

Deux principaux résultats ressortent de ces entretiens :

- le premier est qu'il y a des freins et des leviers communs à l'ensemble des jeunes pour accéder à l'autonomie, que celle-ci soit résidentielle, économique ou sociale. Par exemple, un nombre significatif des jeunes interrogés a témoigné du rôle décisif joué par les stages dans la construction de leur projet professionnel. De la même manière ils sont nombreux, même plusieurs années après leur passage en MFR, à rencontrer des difficultés pour accéder à des financements qui leur permettraient de lancer une activité économique ;
 - le second résultat est que les réponses apportées par les MFR doivent être individualisées. Autrement dit, chaque jeune doit être accompagné dans la construction de son projet professionnel, du début à la fin de son passage en MFR et au-delà.
- En outre, le présent rapport démontre que les Maisons familiales rurales jouent un rôle déterminant dans ce processus menant vers « l'âge adulte ».

Les résultats de cette étude seront pris en compte et permettront d'améliorer l'accompagnement proposé par les MFR dans les années à venir.

ACTION 10 : Appui à la Création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana

Porteur du projet de Région Rhône Alpes

Nom de l'organisation	Association ManaoDE	
Adresse :	369 Route de Thonon 74 800 CORNIER FRANCE	
Personne de contact :	Christophe CHATEL Vice-président ManaoDE	
Téléphone :	33 (0) 4 50 43 92 30 33 (0) 6 88 13 21 45	
E-mail :	manaode@orange.fr chatelch@aol.com	
Site internet :	www.manaode.fr	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Programme ManaoDE.CE	
Adresse :	Palais de la Région Atsinanana Mangarano -TOAMASINA-	
Personne de contact :	Bruno MAUDET Coordinateur de projet	
Téléphone :	00 261 (0) 33 21 514 67 00 261 (0) 20 53 307 75	
E-mail :	manaode.ce@moov.mg brunomaudet@gmail.com	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

Le projet de développement économique et de commerce équitable auprès des petits producteurs de la Région Atsinanana (Province de Tamatave), est implanté à Toamasina depuis maintenant plus de sept ans.

Depuis 2006, de nombreuses actions ont été menées sur l'appui et/ou l'encadrement des paysans sur les différents secteurs du projet de développement rural : secteur agricole, secteur transformation, secteur artisanal et secteur commerce.

En 2009, création d'une coopérative commerciale « PAACO » (Produits Agricoles et Artisanaux de la Côte Orientale), afin de permettre aux petits producteurs de commercialiser leurs produits.

Ces trois dernières années, l'effort s'est plus particulièrement concentré sur la filière sucre qui présente des résultats de plus en plus probants, lui permettant actuellement de tendre vers l'autonomie.

Objectifs de l'action

Objectif général:

Le but général du projet est d'améliorer durablement les conditions socio-économiques de la population de la zone d'action du projet. Pour atteindre cet objectif, ManaoDE.CE s'est assigné les objectifs suivants :

- 1) Accroître la production agricole dans la zone du projet, surtout au niveau des groupes les plus vulnérables afin de garantir leur sécurité alimentaire;
- 2) Promouvoir la commercialisation de produits à travers un processus respectant les principes et règles du commerce équitable en faveur des petits producteurs dans des conditions sociales, économiques et environnementales durables, afin de contribuer à améliorer et à sécuriser les revenus des petits producteurs ;
- 3) Renforcer les structures associatives dans la zone du projet par la création et la redynamisation des groupements et associations dans les domaines agricoles, agro-alimentaire, artisanat, commercialisation par la formation ;
- 4) Promouvoir des activités génératrices de revenus des groupements notamment de femmes et de jeunes pour accroître les opportunités d'emploi hors exploitation agricole.

Objectifs spécifiques :

- Renforcement de capacité de production de cannes à sucre, de bananes et ananas;
- Intensification de la production agricole en quantité avec qualité ;
- Augmentation du niveau et de la régularité des revenus des producteurs;
- Appui à la commercialisation du sucre et de la banane ;
- Obtention de la certification biologique et commerce équitable pour la filière sucre ;
- Accès à l'autonomie des producteurs PAACO;

2. Description des actions réalisées

Appui à la filière sucre

Lieu : Fanandrana, District de Tamatave II

Date : en continu depuis 2006

En 2010, une nouvelle unité de fabrication de sucre complet, unité qui répond aux normes et critères exigés par la certification biologique et équitable, a été mise en place.

A l'automne 2010, des essais de transformation de cannes à sucre pour mettre au point la campagne 2011 ont eu lieu.

Campagne 2011 : 420 tonnes de cannes à sucre, fournies par 32 producteurs, a été transformé. 20 paysans ont travaillé comme ouvriers saisonniers dans l'unité de fabrication de sucre. Vente de 9,8 tonnes de sucre à l'exportation.

Campagnes 2012 et 2013 : 982 tonnes de cannes à sucre fournies par 51 producteurs. Emploi de 27 ouvriers saisonniers dans l'unité de fabrication.

2012 : Vente 6.7 tonnes de sucre à l'exportation + 3 tonnes en local.

2013 : Vente 7 tonnes à l'exportation. Production totale au 30/08 : 18 tonnes.

Appui à la filière banane

Lieu : Fanandrana, District de Tamatave II

Date : en continu depuis 2006

2010 et 2011 : 7 groupements de producteurs de bananes (représentant 160 ménages) ont bénéficié de formation théorique et pratique pour les techniques de plantation de bananes avec introduction des systèmes culturaux biologiques.

Août 2010/sept.2011 : 63 953 tonnes de bananes produites. 26 902 tonnes de bananes vendues.

2012 : Maintien des formations. Recherche d'un terrain pour la construction d'une mûrisserie et d'une chambre froide.

2013 : Maintien des parcelles existantes. Recensement des producteurs (40 à Ranomena, surface 8 ha; 59 à Fanandrana, surface 8 ha.). Instauration d'un système de surveillance phytosanitaire. Mise en place des mesures nécessaires à l'obtention de la certification biologique et commerce équitable.

Appui à la filière ananas

Lieu : Fanandrana, District de Tamatave II

Date : début 2013

Le recensement des producteurs a été réalisé, ils sont 71. Les enquêtes sur les parcelles, en vue d'une certification équitable et biologique en 2013 sont actuellement réalisées par les techniciens de ManaoDE.

Des débouchés à l'exportation sont identifiés et des pourparlers sont en cours sur la production de pulpe d'ananas surgelée.

2. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Filière sucre :

Une filière structurée et en voie d'autonomisation

Actuellement, PAACO est la seule entreprise nationale à fabriquer du sucre complet sur l'ensemble du territoire malgache. Depuis la mise en vente de ce sucre à grande échelle en 2011, la demande n'a de cesse d'augmenter aussi bien sur le marché local qu'à l'exportation.

La saison 2011 et 2012 a rencontré des difficultés au niveau séchage de la matière première. Pendant ces deux saisons, différents procédés ont pu être étudiés et la solution a été trouvée en décembre 2012, grâce à l'intervention d'un technicien péruvien missionné par la coopérative Ethiquable, en partenariat avec AVSF. Ce partage d'expérience de « pair à pair » a permis d'identifier des points d'améliorations à très court terme : choix de la canne à broyer, augmentation du temps de décantation, modification des techniques de cuisson.

PAACO, via la réhabilitation de la sucrerie, doit augmenter sa capacité de transformation de manière importante pour cette campagne 2013. Le nombre de ses membres producteurs certifiés biologiques est aussi accru, l'objectif de production s'élevant à 900 tonnes de canne à sucre pour cette année, afin de satisfaire les besoins de ses clients.

Sur le plan local, PAACO n'a jusqu'à présent jamais réussi à satisfaire la demande, l'objectif est donc de fournir 9 tonnes réparties entre deux à trois clients.

A l'exportation, PAACO s'est engagé à fournir 21 tonnes à Ethiquable en 2013.

Au 31 août 2013, plus de 18 000 kg de sucre ont déjà été produits (début de la production : 2 mai) et le rendement sucre/canne est supérieur aux prévisions, ce qui est très encourageant. En continuant sur cette voie, les objectifs fixés pour 2013 devraient être atteints (30 000 kg). Les salaires de certains salariés « clés » de la sucrerie ont aussi été revus à la hausse (+20%), et trois postes auparavant saisonniers sont devenus des contrats annuels afin de garantir une meilleure fidélité des travailleurs de la sucrerie.

Enfin, une convention entre les salariés de la sucrerie et PAACO a été mise en place suite aux recommandations formulées par EcoCert. L'objectif est de prendre en charge le coût des soins dispensés et des médicaments délivrés par l'hôpital de Fanandrana pour les membres de la sucrerie et leur famille. Après avoir pris contact avec le CNAPS pour étudier le cadre légal de cette démarche et les conditions de prise en charge, la convention vient d'être signée par les différentes parties, avec effet rétroactif au mois de janvier 2013.

D'une manière globale, l'année 2013 doit permettre d'accentuer le suivi et l'accompagnement des producteurs et des salariés de la sucrerie.

A compter de mars 2013, PAACO prend en charge le salaire du Directeur de PAACO à 100%. Un tiers du salaire de Nirina, assistante administrative et financière, ainsi qu'un tiers de celui de Lanto, responsable certification, est aussi désormais supporté par PAACO. Cela correspond à la proportion de leur temps de travail consacré à la filière sucre.

Filière bananes :

Une filière à fort potentiel mais encore soumise à des contraintes phyto sanitaires

Compte tenu de l'importance et des enjeux que représente la banane dans la vie des ménages ruraux, le programme ManaoDE.CE a souhaité agir et appuyer les producteurs sur deux niveaux, entre 2008 et 2011 : la plantation et le développement commercial.

Concernant la plantation, l'appui apporté consistait à l'encadrement technique et au renforcement des capacités des producteurs dans le but d'augmenter la productivité (vulgarisation de rejets de banane, vulgarisation des gaines plastiques).

Le volet commercialisation, prévoyait l'organisation de points de collecte de bananes vertes et la revente à l'état mûr sur le marché local en soutien à la coopérative PAACO, chargée de la commercialisation.

Les maladies (de Panama et de Sercosporiose) qui attaquent les plantations et réduisent fortement les capacités de production des bananiers, furent un obstacle au bon déroulement de ce projet, bien que les producteurs arrivaient toujours à produire des bananes. Le principal problème s'est posé au niveau de la transformation de la banane, du passage de l'état vert à l'état mûr, notamment pour cause de manque d'équipement adapté.

Après analyse des campagnes 2010 et 2011, il est apparu que pour diminuer le pourcentage de perte, l'alternative la plus favorable consisterait en la mise en place d'une mûrisserie.

L'année 2012 a été consacrée à la recherche d'un terrain et au montage financier et juridique de ce projet.

Filière ananas :

Nécessité de mieux coordonner les actions sur cette filière et de développer une approche concertée multi acteurs.

Depuis plusieurs années, différents programmes ont été lancés pour encourager la production d'ananas, avec pour objectifs principaux la maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs ainsi que l'amélioration des rendements de la filière. Ce qui a donc permis aux producteurs et aux paysans d'augmenter leur niveau de production, d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Malheureusement, les circuits de distribution efficaces offrant des débouchés à la filière n'ont pas été mis en place ou ont échoué. Par conséquent, la commercialisation de l'ananas apparaît comme un enjeu de taille pour les producteurs régionaux.

C'est dans ce contexte que ManaoDE.CE et PAACO se sont penchés, depuis début 2013, sur la filière ananas, plus particulièrement sur la variété Victoria avec pour objectif de promouvoir un ananas de qualité aussi bien sur le marché local et national, que pour le marché extérieur.

3. Perspectives

Filière sucre :

ManaoDE continue à financer les investissements de la filière en 2013. Un bilan sera effectué en fin d'année pour évaluer les capacités de PAACO à autofinancer l'ensemble de ses dépenses d'investissements (augmentation des capacités de production). Le succès attendu de la campagne sucre doit permettre d'atteindre cet objectif. La nouvelle répartition des salaires entre ManaoDE et PAACO marque un tournant dans le processus d'autonomisation de la filière sucre.

A moyen terme (2014-2015), PAACO souhaite perfectionner le système de cuisson de la sucrerie, un poste essentiel pour pouvoir augmenter la capacité de transformation de l'unité mais aussi la qualité du sucre fabriqué. Les recommandations faites par l'expert péruvien vont dans ce sens, selon lui le système de cuisson actuel de Fanandrana peut être amélioré en conservant le schéma actuel de cuisson mais en changeant les matériaux qui le constituent.

A l'horizon 2016, PAACO souhaiterait mettre en place une autre unité de transformation dans la commune rurale de Fanandrana, visant à doubler les capacités de production actuelle et le nombre de producteurs. En effet, l'immense potentiel de cette zone est encore loin d'être exploité. De plus, elle possède des atouts majeurs pour la réduction des coûts de production que d'autres sites n'offrent pas.

Filière bananes :

Les objectifs sont les suivants :

- Multiplication des variétés jugées performantes, résistantes aux maladies avec mise en place d'une serre.
- Intégration de la filière dans le label biologique et équitable.
- Appui à la structuration commerciale en vue de la professionnalisation des producteurs dans la filière.

Le produit distribué sera la banane mûre. Les clients ciblés sont des établissements spécialisés d'hôtellerie-restauration, la grande distribution et les grandes entreprises installées localement.

ManaoDE étudie actuellement la possibilité d'exporter la banane sous forme de chips. Les investissements à réaliser sont peu importants (robot-coupe et friteuse). Le client ciblé à terme est la coopérative Ethiquable. Un partage d'expérience avec la SCOP est envisagé car celle-ci possède une grande expertise sur cette filière. Des tests de transformation au Centre Technique de Conservation des Produits (basé à Tamatave) pourront même être envisagés dans les mois qui viennent. En 2014, ManaoDE envisage de commercialiser ces chips sur le marché local et national.

Filière ananas :

L'intervention vise à la recherche de débouchés commerciaux pour les producteurs de la filière ananas. ManaoDE.CE jouera ainsi un rôle de facilitateur pour renforcer les capacités de production et mettre en réseau les différents acteurs de la filière.

Cela doit passer par l'embauche, durant le second semestre de l'année 2013, d'un responsable pour cette filière, expérimenté dans le domaine de l'ananas. Au préalable, l'équipe en place souhaite

effectuer une étude poussée de la viabilité de la filière, du potentiel de rentabilité et évaluer les capacités des organisations de producteurs à devenir autonome.

Le responsable de filière qui sera ensuite recruté aura pour objectif de :

- Maintenir la qualité et le savoir-faire technique des producteurs d'ananas et amorcer la production d'un ananas biologique ;
- Améliorer l'accès des producteurs aux marchés et aux points de collecte ;
- Redéfinir et renforcer le positionnement de ManaoDE dans la filière ananas.

Les principales interventions concernent les aspects suivants:

- Production & Certification: conversion à l'agriculture biologique, formation et équipements adéquates, maîtrise des techniques de production, mise en place d'un système de production rotatif ;
- Transformation: recherche de l'organisation optimale à développer, coûts de transformation, recrutement ;
- Commercialisation: Potentiel du marché local, national et extérieur, rapport coût/bénéfices, processus d'autonomisation de la filière.

ACTION 11 : Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana

Porteur du projet de Rhône Alpes

Nom de l'organisation	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	
Adresse :	18 rue de Gerland, 69007 Lyon	
Personne de contact :	Gauthier RICORDEAU Chargé de Programmes	
Téléphone :	04 78 69 79 59 - 06 52 57 24 82	
E-mail :	g.ricordeau@avsf.org	
Site internet :	www.avsf.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières	
Adresse :	(VSF-CICDA) Lot VG 25 Antsahabe – BP 3649 – Antananarivo 101	
Personne de contact :	HYAC Paulin (Coordinateur National Madagascar et Comores) RAHOLIARIVELO Voahanginirina (Responsable de Projet)	
Téléphone :	+ 261 20 22 684 97 +261 33 15 248 55 +216 33 12 098 76	
E-mail :	p.hyac@avsf.org	
Site internet :	www.avsf.org – www.ruralter.org	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

La Région Atsinanana a constaté que la croissance et le développement économique de la ville de Tamatave bénéficie peu aux paysans de la région. Le besoin de produits agricoles est comblé par des produits venant des Hautes Terres centrales de Madagascar (ou même des produits importés de l'étranger) mais peu par des produits venant de la Région malgré des potentialités de production bien identifiées (*source : Etude de marché, AVSF, 2011*). AVSF a proposé à la Région d'appuyer la production et la structuration des circuits commerciaux locaux pour aider les paysans de la Région à mieux s'insérer sur les marchés, tout en améliorant l'offre et la disponibilité de produits de qualité pour les consommateurs urbains. La Région Atsinanana, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, a initié avec AVSF en 2009 ce projet de développement rural, en réponse au déficit en produits vivriers sur les marchés régionaux.

Les enjeux de l'appui proposé aux producteurs de légumes correspondent à des problématiques variées. La forte pression des nuisibles et insectes ravageurs sur les cultures est un élément primordial pris en compte par le projet, en lien avec un niveau de technicité assez faible des bénéficiaires (lutte préventive, utilisation d'intrants, etc.). La faible diversification des espèces cultivées, ainsi que l'absence de semences de qualité sur le marché local sont également des facteurs pris en considération par AVSF. La disponibilité variable en eau, avec une saison favorable à la culture maraîchère fortement délimitée dans le temps (mars à septembre) est également un point critique. Enfin la déconnexion des familles paysannes avec les circuits de vente sur les marchés urbains est également un facteur important dans la réalisation des activités.

D'autre part les enjeux de l'appui proposé aux producteurs de poulets en élevage traditionnel correspondent à des problématiques bien précises : forte mortalité due aux maladies (peste et choléra aviaire) ; faibles performances de croissance et de reproduction ; faible capacité d'investissement des éleveurs sur cet atelier ; circuit de vente très informel, prix très variables. Pour répondre à ces contraintes, AVSF a mis en place des activités ciblées. Le principal facteur limitant étant la mortalité aviaire, AVSF a concentré ses efforts sur la question de la santé animale, avec la mise en place d'auxiliaires communautaires de santé animale (ACSA).

Objectifs de l'action

Objectif général :

Amélioration des conditions de vie des producteurs ruraux et des consommateurs urbains de la région Atsinanana

Objectifs spécifiques :

- 1- Améliorer les revenus de 1000 familles paysannes par la promotion des activités maraîchères et de petit élevage ;
- 2- Améliorer l'accès et la qualité des produits agricoles locaux sur les marchés de la région Atsinanana.

2. Description des actions réalisées

Etudes sur le contexte d'intervention

Lieu: Région d'Atsinanana

Date: 2010-2012

Plusieurs études ont été réalisées pour obtenir des données sur les thématiques et les zones d'intervention du projet : une étude de marché sur l'ananas, le poulet et les produits maraîchers dans la Région Atsinanana (2011) ; un rapport d'analyse sur les pratiques d'élevage et les besoins en santé animale dans le district de Vatomaniry (2011) ; un diagnostic agraire de la commune de Fanandrana (2012) ; un diagnostic agraire dans le district de Vatomaniry (2013).

Renforcement des capacités techniques des producteurs

Lieu: Districts de Tamatave II et Vatomaniry

Date: 2011-2013

Formation en groupes et conseil technique individuel à l'exploitation. Pour le maraîchage, les thématiques suivantes ont été abordées : choix des espèces, préparation du sol, mise en culture, entretien des parcelles, lutte contre les ravageurs. Pour l'élevage de volailles, les thèmes suivants ont été abordés : aviculture en général ; santé animale et aviaire ; alimentation animale ; habitat amélioré pour les volailles. Au total 39 séances de sensibilisation ont réuni 1024 paysans et 46 formations de groupe au bénéfice de 593 producteurs maraîchers et éleveurs ont ainsi été organisées sur les 3 années.

Accès aux intrants

Lieu: District de Tamatave II

Date: 2010-2012

AVSF a mis en place un système d'achat groupé par les paysans, depuis la fourniture de semences maraîchères de qualité, l'approvisionnement en produits phytosanitaires, et la mise en place de systèmes de micro-irrigation. 904 lots de semences ont été approvisionnés aux producteurs ; 14 producteurs ont été fournis en engrais organiques ; et 341 paysans ont été approvisionnés en produits phytosanitaires (insecticides, fongicides).

Accès aux marchés

Lieu: District de Tamatave II

Date: 2012- 2013

Accompagnement des producteurs pour l'identification des circuits de commercialisation, la contractualisation avec les commerçants, et la vente groupée de produits sur le marché urbain de Tamatave. 95 ventes groupées ont été réalisées sur les marchés urbains de la région Atsinanana au bénéfice de 53 producteurs.

Sélection, recrutement et formation des auxiliaires communautaires de santé animale

Lieu: District de Vatomaniry

Date: 2011- 2012

Les 9 semaines de formation des ACSA (Agent Communautaire en Santé Animale) ont eu lieu entre avril et juillet 2012, avec les interventions de 3 vétérinaires et de 4 techniciens et assistants techniques AVSF. Des manuels de formation, des fiches techniques et du petit matériel ont été distribués à chaque ACSA. Tous les ACSA ont validé leurs connaissances en réussissant le test final. Après la formation, la mise en service des ACSA est régie sous une convention tripartite entre les ACSA-le vétérinaires mandataire et la commune. En

générale, cette convention décrète que les ACSA sont sous la responsabilité directe du VM qui reste leur seul fournisseur des produits vétérinaires d'une part et que la commune assure le suivi et contrôle des interventions des ACSA.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Maraîchage :

En termes de volumes de production maraîchère, les données précises ne sont pas disponibles, une partie non-négligeable de la production étant soit autoconsommée, soit vendue localement (famille, village, bord de route). En revanche, les ventes groupées (regroupement des producteurs) accompagnées par AVSF ont permis la commercialisation de 137 kg de légumes en 2011 ; 2 580 kg en 2012 ; et 3 982 kg en 2013 ; soit 6 699 kg au total.

Dans le détail, les ventes sur les années 2 et 3 du projet ont concerné :

- 4 466,3 kg de concombre
- 888 kg de haricot vert
- 656,2 kg de petsay (légume feuille, du type des blettes)
- 551,5 kg de salade verte.

Pour 44% des producteurs appuyés, ces cultures sont de nouvelles spéculations introduites par le projet, en particulier le haricot vert et la salade verte.

53 producteurs ont participé à ces ventes, qui représentent un revenu additionnel de 3 685 670 Ariary (environ 1 316 euros), soit 70 000 Ar par producteur en moyenne (revenu moyen 145000 Ar). Le chiffre d'affaire brut est très variable parmi les producteurs car il varie selon les surfaces mises en cultures et les pratiques utilisées (et donc les rendements). 47% des producteurs ayant vendu via les circuits organisés de vente ont généré plus de 20 000 Ar de CA, et 11% ont généré plus de 50 000 Ar. Ceci s'explique par le fait que certains producteurs n'ont participé aux ventes groupées que pendant une seule année du projet (certains ont optés de retourner à la vente locale du fait de l'attente des paiements par l'entreprise CAM), les producteurs ayant dégagé le plus de revenu étant ceux qui ont réalisé des ventes les deux années consécutives.

Un des objectifs du projet était également de favoriser et d'améliorer la disponibilité de produits maraîchers de qualité pour les marchés urbains de la Région Atsinanana. Dans cette optique, les équipes techniques d'ASVF ont facilité la vente sur le marché local. Onze points de vente ont commercialisé les produits issus des paysans appuyés par le projet, dont 9 vendeuses situées sur trois marchés publics de Tamatave (Bazar dépôt, Bazar kely, Bazar Valpinson), qui ont permis de mettre en vente 3 763 kg de légumes frais pour les consommateurs de Tamatave. Le reste des produits a été commercialisé auprès de deux entreprises : la CAM et Fruid'îles. Le fait que les acteurs du marché de Tamatave aient acheté les légumes issus des producteurs appuyés par le projet montre la pertinence de cette production locale, et souligne la compétitivité de ces producteurs vis-à-vis des légumes importés depuis d'autres régions du pays. Les discussions de bilan réalisées avec les acheteurs de produits sur les marchés de Tamatave montrent que ceux-ci sont satisfaits de la qualité des légumes, qu'ils jugent comparable avec les produits en provenance de Tananarive ou d'Ambatondrazaka. Pour la salade verte et le petsay, ces détaillants soulignent la fraîcheur des produits vendus par les paysans accompagnés par AVSF, en comparaison des produits acheminés depuis d'autres régions, ce qui montre bien la pertinence de développer des filières locales, où les produits sont cultivés dans un rayon de 70 km autour de Tamatave, et pour lesquels la livraison est

effectuée dans un délai de 3h après la récolte. Au cours de cette campagne, la négociation et les ventes des produits commence à se faire directement entre les producteurs et l'entreprise Fruid'îles

Elevage :

Le réseau des 7 ACSA formés dans le cadre du projet a été officiellement mis en place en août 2012. Ainsi, entre août 2012 et Août 2013, les ACSA ont réalisé 1 769 interventions.

Pour les volailles, 2 877 gallinacés ont été suivis chez 206 éleveurs :

- 1 749 poulets vaccinés ;
- 479 poulets traités aux antibiotiques ;
- vitamines administrées à 560 têtes de volaille ;
- déparasitages de 89 poulets.

Pour les bovins, 4 323 bêtes ont été suivies chez 1 279 éleveurs :

- 3 023 vaccinations ;
- 263 traitements antibiotiques ;
- 3 castrations ;
- 885 déparasitages ;
- 149 administrations de vitamines.

Pour les cochons, 425 cochons ont été traités chez 284 éleveurs :

- 23 traitements antibiotiques ;
- 36 castrations ;
- 264 déparasitages ;
- 64 administrations de vitamines ;
- 38 interventions diverses.

La priorité a été donnée à la mise en place du service de santé animale avec la vétérinaire mandataire, avant de diriger les appuis de l'équipe d'AVSF vers l'amélioration de la conduite d'élevage (conduite de l'élevage, amélioration de l'habitat et de l'alimentation). En effet, sans intervention sur la mortalité aviaire, les éleveurs ne sont pas disposés à investir dans les questions d'alimentation, d'habitat amélioré ou de reproduction. Par ailleurs le passage du cyclone Giovanna a malheureusement fragilisé les familles paysannes et découragé les éleveurs à investir dans l'habitat des animaux, et l'insécurité alimentaire des ménages a limité les améliorations sur l'alimentation des animaux. Le fait que les ACSA soient opérationnels et assurent aujourd'hui un service pérenne aux familles paysannes va permettre aux éleveurs de faire vacciner leur cheptel pour éviter les pertes lors des passages de maladies contagieuses. La répercussion attendue sur les élevages est très importante ; en effet les ACSA ont déjà réalisé des vaccinations de volailles auprès de 206 éleveurs, pour lesquels les maladies aviaires pouvaient décimer jusqu'à 100% du cheptel. Dorénavant ces éleveurs peuvent espérer maintenir leur mortalité à moins de 10% (vols, accidents, autres maladies) et ainsi garder un cheptel important. Sur cette base, les interventions d'AVSF sur tous les aspects de conduite d'élevage permettront à ces éleveurs d'améliorer leurs performances technico-économiques.

L'intervention en santé animale dans le district de Tamatave II n'a pas été possible en raison de l'absence de vétérinaire mandataire sur cette zone.

4. Perspectives

En concertation avec les autorités de la Région Atsinanana et la coopération décentralisée Rhône-Alpes, AVSF va réorienter son action pour mieux prendre en compte certains éléments, en particulier la question de la résilience des familles paysannes face aux risques naturels (cyclones). L'objectif général du projet sera d' « accroître, diversifier et valoriser les productions agricoles des exploitations

familiales ». L'objectif spécifique sera donc de « renforcer les capacités des producteurs à sécuriser leur production et à s'organiser face aux aléas climatiques ».

Une contribution à la sécurité alimentaire et à la stabilisation des revenus des populations : Le projet vise l'augmentation de la sécurité alimentaire et la stabilisation des revenus des populations. Pour ce faire, il apportera un appui technique et organisationnel aux populations des zones d'intervention pour : i) augmenter les rendements agricoles par la vulgarisation de techniques culturales adaptées au contexte agroécologique local (riziculture améliorée, semi sous couvert végétal, agroforesterie, intégration agriculture-élevage), ii) diversifier les productions vivrières par la diffusion de cultures présentant un intérêt nutritionnel (légumineuses, arboriculture fruitière, maraîchage), et iii) promouvoir la diversification d'activités génératrices de revenus au sein des exploitations (apiculture, aviculture, maraîchage...).

Un renforcement de la résilience des populations vulnérables: Le projet renforcera la capacité des populations vulnérables à mieux faire face à certains aléas climatiques mettant en danger les productions, et donc à disposer des produits alimentaires essentiels. Ceci sera réalisé à travers l'encadrement des producteurs et la structuration des associations locales tournées vers la production, pour assumer des services qui contribuent à sécuriser leur production.

L'action proposée s'adresse tout particulièrement aux familles vulnérables par la proposition de promotion d'activités agricoles peu coûteuses en investissement, de cycle court et ne nécessitant pas de disposer de surfaces importantes. Les femmes et les jeunes seront particulièrement impliqués tout au long de la réalisation de ce projet. Au terme des 3 années d'intervention, le projet touchera au minimum 1500 familles paysannes appuyées sur l'intensification et la diversification de leurs productions par l'adoption de techniques améliorées ; 500 ménages très précaires dirigés par des femmes seules seront accompagnés avec une dotation initiale en matériel végétal et outillage ; et au moins 7 organisations paysannes bénéficieront des appuis pour le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles et élevage.

La logique d'intervention du projet s'articule autour de 4 résultats attendus :

R1: Les rendements agricoles sont augmentés grâce à la diffusion de variétés performantes et de techniques adaptées à la zone.


R2 : La productivité de l'élevage est augmentée par une meilleure gestion des troupeaux, une maîtrise des contraintes sanitaires, et une amélioration de l'alimentation animale, en quantité et en qualité.

R3: Les producteurs sont organisés localement pour assurer ou accéder à des services de base (accès aux facteurs de production, stockage, commercialisation en cas de surplus).


R4: Les expériences du projet capitalisées permettent aux différents intervenants publics et privés de la région de préciser leurs stratégies d'action en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.


ACTION 12 : Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	PNR des marais du Cotentin et du Bessin	 <p>Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin</p>
Adresse :	Rue de Cantepie 50500 Les Veys	
Personne de contact :	Jean-Baptiste Wetton	
Téléphone :	02 33 71 61 90	
E-mail :	jbwetton@parc-cotentin-bessin.fr	
Site internet :	http://www.parc-cotentin-bessin.fr/	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Université de Toamasina	
Adresse :	Présidence de l'université Toamasina	
Personne de contact :	Professeur Eustache Miasa	
E-mail :	miasaeustache@yahoo.fr	

Nom de l'organisation	Région Atsinanana, Direction du Développement Rural	
Adresse :	Tamatave	
Personne de contact :	Ralph Antonio Rasolondraibe	
E-mail :	atafana@gmail.com	

1. Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Le Conseil Régional de Basse-Normandie et la Région Atsinanana, dans le cadre d'un partenariat large de coopération signé en 2006, soutiennent en particulier une démarche de projet territorial à l'exemple de ce que peuvent être les Parcs Naturels Régionaux Français.

L'accueil d'une délégation d'élus Malgaches en 2008 dans le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin avait conduit à identifier un objectif de travail pour 2009 qui consistait à engager un diagnostic territorial sur une commune volontaire avec une étudiante Française. Diverses difficultés rencontrées lors du stage et ensuite au niveau de la commune nous ont amenés à reconsidérer notre stratégie d'intervention.

La mission du PNR d'octobre 2009 à Tamatave a permis de repositionner la stratégie au niveau institutionnel régional et d'identifier un partenariat spécifique avec l'Université de Tamatave. Compte tenu de la complexité et de la nouveauté du concept dans le contexte malgache, il convient de mettre en œuvre une stratégie progressive s'appuyant sur la formation de relais locaux.

Le triennal 2010-2013 traduit la progression de cette démarche avec comme point d'appui technique en Atsinanana l'Université de Tamatave.

Objectifs de l'action

La finalité de l'axe intitulé « environnement et développement territorial intégré » du partenariat entre les Régions Basse-Normandie et Atsinanana est d'étudier la faisabilité d'une démarche territoriale de développement durable localisée.

Cette stratégie vise à une appropriation du concept des PNR par les acteurs malgaches et en premier lieu par l'Université de Tamatave.

Les objectifs sont :

- d'initier une démarche de mise en œuvre d'un projet territorial de développement durable en Atsinanana ;
- de former les acteurs relais Malgaches en France pour une démultiplication de la réflexion à Madagascar en s'appuyant sur l'exemple des PNR ;
- d'assister, valoriser les acteurs sur place lors des missions ;
- de proposer des modes d'organisation de la réflexion pour la conduite des démarches au plan local (par exemple, comité de pilotage, composition, ordre du jour, progression) ;
- d'accompagner, de soutenir la progression des réflexions, et d'assurer un suivi ;
- de mobiliser, d'impliquer les élus du PNR sur un axe de coopération décentralisée.

2. Description des actions réalisées

1 - Formation d'un étudiant, Jean de Dieu Misère, en DESS de l'Université de Tamatave

Lieu : PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (Basse-Normandie)

Date : 18 au 22 octobre 2010

La mission d'octobre 2009 à Tamatave a permis de repositionner la stratégie 2010 au niveau institutionnel régional et d'identifier un partenariat spécifique avec l'Université de Tamatave. Le projet de former un étudiant dans le cadre d'un DESS sur la question des PNR a été retenu. L'objectif est de commencer à intégrer cette compétence au sein de l'université de Tamatave.

L'étudiant a été identifié au cours de l'année 2010. L'objectif de l'accueil en octobre 2010 est de le former à la réalité du projet d'un PNR au travers de l'exemple du Parc des marais du Cotentin et du Bessin.

Le programme de la semaine s'est structuré sur la découverte du fonctionnement du Parc, de ses politiques, des relations avec les partenaires institutionnels comme la DREAL ou le Conseil Régional.

2 - Mission de suivi de l'avancement du projet en Atsinanana

Lieu : Tamatave (Atsinanana)

Date : 26 novembre au 5 décembre 2010

Objectifs de la mission

- Appuyer l'étudiant sur son rapport de mission réalisée en Basse-Normandie.
- Rencontrer différents opérateurs de sites dédiés à la gestion environnementale en Atsinanana.
- Former l'étudiant à l'étude comparative d'expériences de gestion locale.

Programme

- Visites et rencontre des intervenants des : Parc d'Ivoloine, Ananalav, forêt de Tampolo, forêt d'Antetezane

Tous les sites ont une vocation de conservation de la forêt, d'éducation à l'environnement et d'association des villageois mais les mises en œuvre sont différentes.

La variété des situations de gestion est instructive et formatrice pour l'étudiant.

Le bilan de cette mission abondera le travail du DESS dans la partie consacrée aux outils de protection et de gestion de l'environnement Malgaches.

- Rencontre à la Mairie de Tamatave

Présentation de l'action transfert du concept des PNR, identification de l'interlocuteur pour établir une convention PNR-Commune.

- Réunion de restitution devant l'Université et la Région

Jean de Dieu MISERE a présenté l'état d'avancement de sa réflexion sur les Parc Naturels Régionaux en s'appuyant sur l'exemple du PNRMCB. L'Université a exprimé son intérêt et son engagement en termes de recherche sur le sujet par la voix de son Président.

3 - Accompagnement méthodologique de l'étudiant sur son sujet de DESS : perspectives d'une aire de développement durable en Atsinanana

Lieu : Basse-Normandie

Date : 2011

Un accompagnement méthodologique de l'étudiant a été assuré au cours de l'année 2011 jusqu'à la soutenance.

Relectures en continu des productions de l'étudiant, conseils méthodologiques...

4 - Accueil-Formation au concept des PNR de M Miasa (professeur de l'université de Tamatave)

Lieu : PNR des marais du Cotentin et du Bessin (Basse-Normandie)

Date : 26 au 30 septembre 2011

Monsieur Miasa responsable du laboratoire GRENE, a été accueilli au PNR des marais pour une semaine de formation et de découverte du concept des PNR avec l'exemple du Parc des Marais du Cotentin et du Bessin. Il s'agissait de poursuivre l'appropriation du concept avec un enseignant moteur et responsable de formation pour assurer un meilleur ancrage de l'approche territoriale au sein de l'université de Tamatave. M Miasa est un élément pilote de la démarche de transfert du concept des PNR en Atsinanana.

5 - Exposition et conférence à la maison du Parc

Lieu : Basse-Normandie, PNR

Date : 18 septembre au 16 octobre 2011

Dans les locaux de la Maison du Parc une exposition de clichés pris en Atsinanana est l'occasion de sensibiliser les Bas-normands aux problématiques malgaches, notamment concernant le développement durable. Il s'agit aussi de faire connaître les actions de coopération menées par les acteurs de la Région à Madagascar. Une conférence du professeur Miasa a présenté les enjeux environnementaux de la région malgache.

6 - Mission de suivi de l'avancement du projet en Atsinanana

Lieu : Atsinanana-Tamatave

Date : 15 au 23 décembre 2011

Objectifs de la mission

- Valoriser, donner un écho institutionnel à la finalisation du premier DESS réalisé au sein de l'Université de Tamatave sur le sujet du développement durable territorial ;
- Marquer le soutien à la démarche en participant au jury de la soutenance du DESS présentée par Jean de Dieu Misère ;
- Conforter l'appropriation institutionnelle (de l'Université et de la Région d'Atsinanana) sur le développement durable territorial ;
- Échanger sur les suites de l'approche avec l'Université, la Région Atsinanana et l'Etat (DREFT) dans l'objectif d'établir un mode d'organisation de la réflexion à poursuivre ;
- Soutenir la démarche des acteurs par la présence d'une élue du PNR (Clara Osadtchy).

Programme de la mission

- Préparation de la soutenance avec l'étudiant et son professeur référent
- Échanges sur les suites de la démarche et sur le rôle de l'université
- Préparation de la conférence sur les PNR prévue dans la semaine
- Réunion du Comité de pilotage de la coopération décentralisée de la Basse-Normandie
- Participation au jury de soutenance du DESS de M. Misère intitulé : « Perspectives d'une aire de développement durable en Atsinanana-Madagascar ». 80 étudiants auditeurs ont assistés à la soutenance. L'élue du Parc, l'étudiant et le professeur Miasa ont été interviewés par la radio étudiante très écoutée à Tamatave.
- Participation et animation de la conférence sur l'Aire de développement Durable organisée à l'université de Tamatave. Environ 100 participants à la conférence
- Rencontre du directeur régional de l'environnement, des directeurs du développement rural des Régions d'Atsinanana et Analanjirofo pour un point d'avancement de la démarche
- Rencontre du Président de l'Université, Président du CA de l'Université et de professeurs pour faire état de l'avancement de la démarche ADD

7 - Formation des acteurs Malgaches en Basse-Normandie

Lieu PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

Date : 20 au 26 Mai 2012

Le PNR poursuit la formation des acteurs malgaches impliqués dans la démarche de réflexion pour la mise en place d'une aire de développement durable en Atsinanana.

Programme

- Présentation du fonctionnement institutionnel et des missions du PNR, et des différentes politiques par les chargés de missions tourisme, environnement, culture, architecture. Visite de la Maison du Parc: rôle de l'équipement dans la stratégie touristique et dans l'animation du territoire
- Découverte d'actions sur le terrain
- Rencontre et synthèse avec la Directrice du Parc
- Rencontre des partenaires institutionnels les plus importants impliqués dans les PNR : Région (DAEDD) et DREAL

Participants visés : membres du comité de pilotage de l'Aire de Développement Durable (ADD) en Atsinanana : M Ratodison (chef de service environnement) et M Feno (intervenant dans la formation universitaire de développement durable de l'Université de Tamatave)

8 - Mission de suivi de l'avancement du projet en Atsinanana

Lieu : Atsinanana-Tamatave

Date 13 au 20 avril 2013

Objectifs de la mission

-Identifier les secteurs de la région Atsinanana sur lesquels les critères de sélection seront appliqués pour déterminer une zone pilote de développement d'un projet d'ADD (Aire de Développement Durable).

-Mission pour le lac Aotra, avec Gwenaëlle DIARRA-ROSSIGNOL, Jean de Dieu MISERE, Regis DIAMBELOU et Henri TOZAMAS (conseiller technique à la Région Atsinanana) pour découvrir un projet de préservation du patrimoine dans une Région voisine, dont la biodiversité et les problématiques d'accès aux ressources et de préservation sont semblables.

Programme

-Rencontres de porteurs de projets: la Fondation DURELL animant la gestion d'une aire protégée avec la participation des communautés villageoises, MWC encadrant des activités pédagogiques de découverte de l'environnement auprès des écoles et des enseignants, le CIRAD pour un projet BV Lac dont la finalité est la prise en compte et la maîtrise de l'érosion du bassin versant du lac Aotra, le CIRAD pour le projet COGESFOR qui vise à une gestion locale et durable des forêts y compris dans les espaces protégés.

-Réunions avec l'équipe de la coopération et travail sur les critères de sélection de la zone pilote avec l'équipe de la coopération puis réunion avec le comité de pilotage de l'ADD

- Entrevue avec M le PDS de la commune de Tamatave pour le renouvellement de la convention de mise à disposition d'heures de travail (mi-temps) Jean de Dieu MISERE (salarié de la commune) au projet ADD

Résultats : validation du choix des sites à investiguer et validation de la grille d'analyse.

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Bénéficiaires

Bénéficiaires directs, impliqués dans la construction du projet :

3 principaux acteurs institutionnels malgaches impliqués dans la démarche d'Aire de Développement Durable (ADD) :

- l'Université de Tamatave (notamment le Président, 1 professeur chargé d'une formation niveau DESS sur le développement social et 1 professeur chargé d'une formation niveau DESS sur l'environnement, 1 enseignant intervenant dans les formations en environnement, 1 étudiant en DESS, les étudiants de la formation Développement durable),

- la Région d'Atsinanana (1 chargé de mission coopération décentralisé, 1 Directeur du développement Rural),

- l'Etat : le Directeur de la Direction Régionale de l'environnement et de la forêt de la Région d'Atsinanana, le chef de service environnement, le Directeur Régional du tourisme

Bénéficiaires indirects :

- La commune de Tamatave par la formation de son agent (l'étudiant titulaire du DESS sur le sujet de l'ADD)

- la population d'Atsinanana, notamment celle de la zone pilote qui sera identifiée pour l'ADD

Evaluation globale des actions

Analyse quantitative

- 2 formations de 5 jours en Basse-Normandie pour 3 cadres :

2 enseignants de l'Université de Tamatave, 1 chef de service de la Direction Régionale de l'environnement et de la forêt de la Région d'Atsinanana

- 1 formation de 5 jours en Basse-Normandie pour un étudiant en DESS

- 1 mission d'une semaine à Madagascar pour une élue du Parc et un chargé de mission en 2011 et 2 missions pour un chargé de mission en 2010 et 2013, une moyenne de 6 réunions sur place par semaine avec les partenaires malgaches, un CR à chaque mission
- 80 participants à la soutenance du DESS à l'université de Tamatave
- 100 étudiants du campus de l'université de Tamatave participants à la conférence sur le développement durable à l'université de Tamatave et sensibilisés sur la préservation du patrimoine naturel et le concept d'aire de développement durable

Analyse qualitative

- Premier DESS soutenu à l'Université de Tamatave sur la question du développement durable territorial sur la base de l'exemple des PNR
- Mise en place d'un Institut du développement durable à l'université de Tamatave sous l'impulsion du professeur impliqué dans l'ADD (1^{er} à Madagascar)
- Mise en place d'un comité de pilotage de la démarche ADD réunissant Région Atsinanana, Université de Tamatave, Etat Malgache et Coopération décentralisée de la Région Basse-Normandie.
- Avancement régulier de la démarche : à la fin du triennal, le comité de pilotage a identifié 5 zones géographiques qui vont faire l'objet d'un travail comparatif d'analyse par des étudiants de l'université de Tamatave afin de retenir la zone pilote du projet ADD.

Visibilité de ces actions

- Exposition sur Madagascar et conférence du professeur Miasa de l'université de Tamatave à la maison du Parc en septembre 2011 : articles de presse locaux
- Promotion locale par les partenaires Malgaches de la conférence sur le développement durable tenue à l'université de Tamatave en décembre 2011
- Présentation du DESS de M Misère devant des étudiants, des représentants de l'administration et des élus en décembre 2011 à Tamatave
- Interview radio à Tamatave de l'étudiant après sa soutenance en 2011 et de l'élue représentant le Parc
- Participation au renouvellement des accords de coopération entre les Région Basse-Normandie et Atsinanana à Tamatave en décembre 2011
- Présentation devant les élus du bureau du Parc du CR de la mission 2011 par l'élue présente à Madagascar

Depuis 2007, première mission avec les élus du Conseil régional de Basse-Normandie, le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin accompagne la Région d'Atsinanana dans la mise en place d'une Aire de Développement Durable – ADD (Aire Protégée qui s'inspire du modèle des PNR français). Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération de la Région de Basse-Normandie. Le PNR est un des opérateurs de ce projet au titre de son expertise de développement territorial (management de projet territorial). L'appui du PNR s'est traduit par l'accueil de délégations malgaches, l'accueil et l'accompagnement d'un étudiant malgache désormais titulaire d'un DESS et des missions régulières du responsable de l'équipe technique pour accompagner les acteurs malgaches dans la mise en place de ce projet.

Au démarrage des accords de coopération en 2008, le projet de déclinaison d'un PNR n'était pas la priorité de la Région Atsinanana.

La première étape du travail a consisté à identifier les bons interlocuteurs relais puis à développer leur intérêt pour le concept des PNR, comme un exemple de développement territorial pouvant être adapté au contexte malgache. Cette étape s'est déroulée lors du premier triennal.

A la fin du premier triennal (2010-2012), les interlocuteurs sont connus (notamment l'Université de Tamatave) et une stratégie de progression est actée: augmenter les capacités de l'Université sur le sujet du développement territorial au travers de la formation d'un

étudiant et de son professeur référent dans un premier temps puis élargir cette formation aux autres partenaires.

L'accueil de différentes délégations malgaches sur le territoire du PNR en Basse-Normandie et les missions sur place ont permis de lever les confusions entre Parcs Nationaux et Parcs Naturels Régionaux, confusion handicapant toute réflexion vers un projet de PNR, les Parcs nationaux étant mal vécu par les populations à Madagascar et par ailleurs d'illustrer les missions concrètes d'un PNR.

L'université de Tamatave a compris rapidement l'intérêt pour elle de coopérer sur la thématique du développement durable pour des objectifs de recherche et formation. Elle est devenue un élément moteur dans la mise en place de la méthodologie de la démarche.

Ce travail initial de formation et de pédagogie s'est surtout déroulé de septembre 2010 au printemps 2012. Un des moments les plus importants s'est révélé être la soutenance de DESS de l'étudiant (Jean de Dieu MISERE) en décembre 2011 à l'université de Tamatave. Cette étape a déclenché la formation d'un comité de pilotage, dès le début 2012, pour la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) sous l'égide de la Région Atsinanana.

Ce comité fonctionne donc depuis un an et demi, il anime la démarche ADD, valide les étapes de la progression. Il est composé par : la Région d'Atsinanana, la Région Basse Normandie, l'Université de Tamatave, les services de l'Etat malgache (Direction régional de l'environnement et Direction du tourisme), et deux personnalités qualifiées (dont le PNR). Il s'est réuni 6 fois sur cette période.

A la fin du triennal 2010-2013, le comité de pilotage a identifié 5 zones géographiques qui vont faire l'objet d'un travail comparatif d'analyse par des étudiants de l'université de Tamatave afin de retenir la zone pilote du projet ADD. Un premier arrêté régional pour la création d'une ADD pilote est en cours de rédaction.

Même si le PNR travaille dans le cadre du partenariat de coopération existant entre la Région Basse-Normandie et la Région Atsinanana, deux conventions ont été signées:

- une avec la ville de Tamatave (sans financement mais pour clarifier le partenariat de la commune qui met à disposition du temps de son agent ayant obtenu son DESS)
- une avec l'Université de Tamatave (financière pour prendre en charge une part des frais des missions des étudiants).

Le fondement du projet de coopération visait principalement le transfert et les échanges méthodologiques sur les PNR. En cela, nous pouvons considérer l'objectif atteint. L'appropriation des partenaires malgaches se traduit par la volonté de mettre en place une ADD.

4. Perspectives

L'étape qui s'ouvre maintenant correspond à une phase d'application, c'est à dire la mise en place en grandeur réelle d'un projet de territoire sur une aire géographique déterminée, projet qui devra être élaboré et géré dans une logique participative, avec les acteurs, et dont les objectifs devront s'inspirer du développement durable. C'est un challenge important pour les acteurs Malgaches qui se sont impliqués fortement jusqu'ici.

Un fois le territoire pilote identifié, probablement courant 2014, il conviendra d'élaborer une stratégie de construction du projet de territoire. Au delà du strict contenu du projet, les questions de gouvernance locale, de portage de l'animation du projet et de son financement seront à résoudre. Cela pourrait constituer l'objectif des trois prochaines années (2013-2016). L'accompagnement de la Région Atsinanana et du comité de pilotage ADD dans cette phase opérationnelle sera indispensable.

Il faut avoir en perspective à moyen et long terme que la réussite de ce projet pilote en Région Atsinanana pourrait avoir un retentissement national et servir de source d'inspiration aux autres régions Malgaches. De la même manière, le développement d'un institut du développement durable au sein de l'université de Tamatave reprenant dans ses cursus les logiques de développement durable territorial pourrait aussi servir d'exemple aux autres universités Malgaches.

Enfin, l'action menée par le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin sera certainement élargie en engageant une réflexion sur la préservation du site naturel « des forêts humides d'Atsinanana », classé au patrimoine mondial de l'UNESCO mais en péril. Il s'agirait de soutenir l'administration malgache et la Région Atsinanana dans la gestion de la sauvegarde de ce site, ou d'autres sites naturels en péril et de réfléchir à la mise en place d'outils de gestion de ces sites.

Thématique sectorielle 4 : Appui à la politique de développement du tourisme patrimonial (rural et urbain) et de l'écotourisme

ACTION 13 : Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave

1. Contexte et objectifs de l'action

Contexte

Afin de permettre la mise en place d'un inventaire du patrimoine de la Région Atsinanana, une mission conjointe des services de l'inventaire de la Région Rhône-Alpes et de la Région Basse-Normandie a été organisée en novembre 2010. Cette mission a permis d'identifier le patrimoine valorisable de Tamatave, de rencontrer les différents acteurs mobilisables et compétents dans les domaines du patrimoine et sa valorisation (Région Atsinanana, Université de Tamatave, association de promotion du patrimoine, office du tourisme, conseillers techniques..) et la constitution d'un plan d'action pour mener l'inventaire.

Ainsi, un premier inventaire "test" sur la gare de Tamatave a débuté au mois de juin 2012 (année 2 du triennal) et finalisé en janvier 2013. Une restitution aux acteurs de la Région Atsinanana a eu lieu et la poursuite des inventaires sur d'autres bâtiments a été envisagée en année 3 (Palais de Région, Maison de la coopération, Avenue de l'Indépendance)

Une architecte de l'Institut des métiers de la ville de Tananarive a été mobilisé par le cabinet caennais VLC pour réaliser l'inventaire-test de la gare des manguiers et former et accompagner un groupe d'acteurs (associations, étudiants, directions techniques, commune) intéressé par le patrimoine et sa préservation.

Objectifs de l'action

Dans le cadre de son projet de développement touristique, l'objectif de cette action est d'aider la Région Atsinanana à identifier et promouvoir le patrimoine du XXème siècle de la Région et en particulier de la commune urbaine de Tamatave.

Les objectifs spécifiques étaient de :

- monter le projet d'inventaire du patrimoine administrativement et financièrement en trouvant à la fois des porteurs bas-normand et malgache, et des partenaires de Tamatave, qui seront suivis techniquement par les directeurs de l'inventaire du patrimoine en Rhône-Alpes et en Basse-Normandie.
- réaliser l'inventaire "test" de la gare de Tamatave et d'en faire la restitution, première étape permettant de valider le montage technique du projet, de vérifier la capacité des intervenants malgaches à réaliser l'inventaire.
- réaliser l'inventaire de 3 autres bâtiments en année 3.

Description des actions réalisées

Mise en place du projet d'inventaire test sur la gare des Manguiers

Lieu : Tamatave

Date : Entre juin 2012 et janvier 2013

La gare de Tamatave a été choisie en raison de son intérêt patrimonial important et de la menace dont elle pourrait faire l'objet depuis son rachat par un investisseur privé qui a déjà commencé des travaux de réaménagement. L'association des Amis de Tamatave, particulièrement sensibilisée à ce projet, a également guidé ce choix.

L'autorisation officielle de réaliser cet inventaire a été obtenue au cours d'une mission technique des Services de l'Inventaire des régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes en juin 2012.

Un cahier des charges a été défini précisément pour cet inventaire. Il a débuté pendant la mission de juin 2012 sous la direction des directeurs de l'inventaire du patrimoine de Basse-Normandie et de Rhône-Alpes. Ils ont pu former Lalaina RAZAFINDRAZAKA à la technique de l'inventaire en travaillant directement avec elle sur le projet. Une équipe chargée de l'inventaire a été mise en place. Elle est notamment composée de :

- Lalaina RAZAFINDRAZAKA, responsable de l'inventaire
- Christophe Giudicce, professeur d'histoire est associé à la recherche d'archives sur le patrimoine de Tamatave sur lequel il a déjà beaucoup de documentation
- Trois étudiants en histoire de l'Université de Tamatave, formé par les directeurs de l'inventaire au cours de leur mission. Ils sont chargés de faire les relevés architecturaux simples et d'appuyer Lalaina RAZAFINDRAZAKA.
- la Présidente des amis de Tamatave, madame Françoise Fortin
- Un agent de la commune de Tamatave ou de la Région Atsinanana
- Les coordinations des coopérations de Basse-Normandie et d'Atsinanana jouent aussi un rôle technique concernant la mobilisation et l'implication des acteurs locaux.

Cette équipe a suivi une formation dispensée par Mme Lalaina Razafindrazaka et participé à la réalisation de l'inventaire-test de la gare aux côtés de l'architecte.

Une restitution publique a eu lieu fin octobre pour présenter les premiers résultats de l'inventaire et les travaux de la formation.

Le dossier d'inventaire tel que défini dans le cahier des charges a été remis par l'architecte aux services régionaux de l'inventaire en décembre 2012 pour validation.

Dans sa globalité satisfaisant, le dossier a fait l'objet de corrections apportées par les services régionaux de l'inventaire et des compléments d'information sur la notice historique ont été demandés.

Mise en place des inventaires du palais de Région, de l'avenue de l'Indépendance et de la maison de la coordination

Lieu : Tamatave

Date : Entre janvier 2013 et décembre 2013

Suite à l'inventaire de la gare des Manguiers réalisé en 2012 dans l'année 2 du triennal, il a été décidé par les trois régions partenaires de poursuivre ce travail d'inventaire sur d'autres entités patrimoniales du quartier des manguiers. Le comité de pilotage, sur la base de

critères architecturaux, patrimoniaux et géographiques, a choisi de mener l'inventaire du palais de Région Atsinanana, de la maison de la coopération et de l'Avenue de l'Indépendance.

Le même schéma d'exécution et de pilotage avait été envisagé pour mener ces inventaires avec une évolution cependant d'impliquer plus largement l'équipe formée lors de l'inventaire de la gare des manguiers. L'objectif restant de constituer en Atsinanana un noyau de compétences en matière d'inventaire et de préservation du patrimoine en s'appuyant sur l'expertise d'un architecte compétent.

Cependant, Lalaina RAZAFINDRAMAZANA l'architecte responsable, a annoncé en mai à la veille du démarrage du processus, qu'elle ne pouvait plus, pour des raisons de santé, assurer la commande. Il a fallu revoir le montage de l'action et le calendrier d'exécution qui a pris nécessairement beaucoup de retard.

Un travail d'identification de nouvelles personnes ressources a été entrepris dès l'annonce du retrait de l'architecte. Le choix a été fait de se tourner vers des personnes ayant un lien ou un intérêt d'ordre professionnel avec la notion de patrimoine dans le but d'une meilleure appropriation et d'une pérennisation des acquis. Ainsi une équipe a été constituée et s'est engagée à prendre en charge une partie du processus d'inventaire selon ses compétences. Cette équipe est constituée de :

- La chef service de la direction régionale du patrimoine du ministère de la culture et du patrimoine
- la chef service archives de la Région Atsinanana
- la présidente de l'association de préservation du patrimoine de Tamatave ATOA
- Le chef service étude et patrimoine de la commune urbaine de Tamatave
- des étudiants de licence professionnelle tourisme et patrimoine de l'université de Tamatave

Ce groupe a, dès le mois de juin, démarré le travail de recherche de documents historiques et d'archives sur les 3 entités patrimoniales évoquées plus haut. Ce travail a été réalisé d'abord à Tamatave, puis à Tananarive pendant une mission d'une semaine, en raison de la faiblesse des informations présentes à Tamatave. Cette recherche a donné lieu à un premier rapport.

Parallèlement les Régions partenaires ont également entrepris l'identification d'un nouvel architecte en capacité de prendre le relais du pilotage de l'inventaire. Jusqu'à présent cette personne n'a toujours pas été identifiée.

Le lycée technique des métiers du bâtiment de Cane (Lycée Laplace) est également impliqué dans cette action dans le cadre de son appariement avec le lycée technique de Tamatave. Un groupe de 4 élèves et 2 enseignants est venu à Tamatave en avril 2013 et a participé avec les élèves du lycée technique de Tamatave à la réalisation de relevés et de plans en 2D et 3D de la maison de la coopération dans l'optique de contribuer à l'inventaire. Cette implication a un double objectif : contribuer activement à l'inventaire de la ville de Tamatave et développer des terrains d'application et de mise en pratique pour les élèves des deux lycées.

Au-delà de la formation des acteurs malgaches sur l'intérêt et les techniques de l'inventaire patrimonial, la finalité de ce travail est également d'envisager une valorisation touristique de ces travaux participant à l'attractivité touristique de Tamatave et de la Région.

Au cours de cette année des contacts ont été pris avec des acteurs identifiés comme pertinents pour accompagner la Région Atsinanana et ses acteurs vers une valorisation touristique de cet inventaire. Ainsi l'office de tourisme de Granville en Basse-Normandie engagé avec la ville dans une démarche de labellisation « pays d'art et d'histoire » a été approché pour participer à la démarche.

Résultats obtenus et Analyse rétrospective

cette action a commencé concrètement en juin 2012 après élaboration du dispositif de pilotage et de portage administratif, financier et technique difficile à mettre en place. La principale difficulté a été de trouver des compétences locales en capacité de piloter le processus d'inventaire et de former les acteurs locaux. La seconde difficulté a été d'identifier les acteurs locaux à Tamatave intéressés pour s'impliquer dans ce processus, se former et porter localement les travaux d'inventaires.

Le patrimoine, sa nécessité de préservation et par extension sa capacité à être un levier de développement local sont des notions encore très nouvelles et méconnues à Madagascar. Un des acquis de ces deux années d'action a été de sensibiliser une partie des acteurs locaux potentiellement en position de responsabilité sur la problématique du patrimoine et de sa valorisation touristique. Cette sensibilité bien que naissante et encore timide et fragile se consolide au fil du temps. Un groupe de travail a également émergé et se montre très engagé et passionné.

Entraîné par cette dynamique, l'ATOA (association locale de préservation du patrimoine) a organisé en décembre 2012 un événement sur le principe des journées du patrimoine pour sensibiliser le plus grand nombre. L'association a également développé des interventions sur le patrimoine betsimtsaraka dans les écoles et lycées de Tamatave.

Le dossier d'inventaire de la gare des manguiers a été réalisé, finalisé et validé par les services régionaux de l'inventaire et doit servir de base et de modèle pour les autres entités patrimoniales inventoriées.

Beaucoup de retard a été pris en année 3 suite au départ de l'architecte et a obligé les régions partenaires à repenser leur logique d'action. Cependant cette réorientation a permis de recentrer l'exécution de l'action sur des compétences locales qui semblent solides et pérennes mais qui nécessitent d'être accompagnées.

Perspectives


L'action démarrée en 2012 doit se poursuivre au cours des 3 prochaines années selon deux orientations :

- la poursuite des inventaires sur le patrimoine bâti, en particulier le quartier des manguiers.
- L'accompagnement de la région et des acteurs concernés pour la valorisation touristique de patrimoine en s'appuyant sur les travaux d'inventaire.

L'enjeu futur sera de consolider le portage et le pilotage de l'action, de renforcer les capacités des acteurs locaux mobilisés et d'identifier des acteurs bas-normands en capacité de suivre et d'accompagner le processus dans toutes ses dimensions.

ACTION 14 : Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes

Porteur du projet de Basse-Normandie

Nom de l'organisation	Tétraktys	 <p>TÉTRAKTYS <i>Association de Coopération pour le développement Local des Espaces Naturels</i></p>
Adresse :	5, rue Gallice, 38 100 Grenoble	
Personne de contact :	Raphaël Trouiller, Directeur des programmes	
Téléphone :	04 38 70 02 14	
E-mail :	administratif@tetraktys-ong.org	
Site internet :	www.tetraktys-ong.org	

Porteur du projet d'Atsinanana

Nom de l'organisation	Office Régional du Tourisme de Toamasina	
Adresse :	83, Bvd Joffre, Toamasina	
Personne de contact :	HARISON Stéphanio André Directeur Exécutif ORTT	
Téléphone :	020-53-91-214	
E-mail :	officetouristmv@yahoo.fr	

1. Contexte et les objectifs de l'action

Contexte

Le tourisme durable est facteur de développement local et de réduction de la pauvreté. Cette approche correspond à une priorité affichée par la Région d'Atsinanana.

Le projet de développement des activités d'accueil touristiques sur les villages au bord du canal des Pangalanes est conçu comme un projet pilote, visant à faire bénéficier les populations bordant cet axe fluvial de réelles retombées liées à la fréquentation touristique, et à favoriser le développement touristique global de la Région Atsinanana en diversifiant l'offre actuelle.

Le projet se propose de soutenir la mise en place d'activités d'accueil et de prestations touristiques gérées par les habitants sur 3 villages : Ambodisaina, Andranokoditra, Andovoranto.

Objectif général :

Développement local durable de la zone du Canal des Pangalanes, par le biais du tourisme intégré.

Objectifs spécifiques :

- Axe 1. Réalisation des investissements nécessaires pour les activités d'accueil retenues
- Axe 2. Organisation des activités (création des 3 coopératives villageoises) et formations des acteurs impliqués (français fonctionnel, hébergeurs, guides...)
- Axe 3. Soutien à la mise en marché des activités (promotion, commercialisation avec les opérateurs touristiques)
- Axe 4. Soutien stratégique et technique pour l'autonomie des activités
- Axe 5. Evaluation du programme pilote, formalisation des démarches pour faciliter le développement sur d'autres sites.

2. Description des actions réalisées

Création et appui aux coopératives

Ambodisaina-Andranokoditra-Andovoranto

2010-2012

- Réunion d'information dans les villages
- Décision sur le mode de gestion et la répartition des bénéfices
- Création officielle des structures de gestion
- Renforcement de capacités des membres des coopératives
- Appui à la vie associative
- Appui à la mise en œuvre de projets d'intérêts communs

Formation des équipes de gestion

Ambodisaina-Andranokoditra-Andovoranto

2010-2012

- Formation-action de villageois dans des hôtels des Pangalanes
- Sélection des équipes de gestion après formation
- Formations au français, gestion, comptabilité, accueil, restauration

Construction des infrastructures d'hébergement

Andranokoditra-Andovoranto

2010-2012

- Expertise architecturale
- Validation des lieux d'implantation
- Autorisation de construction

- Sélection de l'entrepreneur et suivi de chantier
- Cérémonie traditionnelle de pose de la première pierre
- Equipement des infrastructures
- Cérémonie d'inauguration
- Etude sur l'impact environnemental des constructions

Appui à la promotion/commercialisation

Rhône-Alpes-France

2011-2012

- Organisation d'un éductour
- Création d'une page internet
- Partenariat avec des sites de tourisme durable
- Création et impression de brochures et affiches

Suivi et coordination locale

Toamasina-Canal des Pangalanes

2010-2012

- Création d'un comité d'orientation du programme
- Recrutement d'un coordinateur local

Evaluation finale du programme

Toamasina-Canal des Pangalanes

2012

- Collecte des résultats quantitatifs
- Evaluation des impacts avec les parties prenantes
- Evaluation de la méthodologie et la mise en œuvre du programme

3. Résultats obtenus et analyse rétrospective

Les **infrastructures** suivantes ont été réalisées :

- 2 restaurants de 20 couverts chacun
- 9 bungalows avec salle de bain et WC
- 2 pontons d'accès aux villages
- Electricité solaire
- Eau courante

Emplois

- Emplois directs créés

Les deux écolodges sont gérés au quotidien par une équipe gestion composée d'habitants du village. Les Orchidées d'Andranokoditra et les Cocotiers d'Andovoranto emploient deux gardiens à temps plein, deux gérants, deux cuisiniers, deux serveuses, et deux aides qui viennent renforcer l'équipe en cas de hausse d'activité.

- Emplois indirects

L'association Tétraktys a travaillé avec deux malgaches pour la mise en œuvre du programme : un coordinateur local et un professeur de français. Les deux personnes étant à plein temps sur leurs postes.

- Bénévolat

Chaque écolodge est administré par un Conseil d'Administration qui est élu par une assemblée générale constituée des membres de la coopérative (une trentaine par village). Les membres de la coopérative sont bénévoles. Ils votent, prennent des décisions, contrôlent les comptes, veillent sur l'équipe de gestion et la qualité des prestations.

Cours de français fonctionnel

Les cours de français ont été dispensés pendant ces trois années à une trentaine de personnes. Une quarantaine de chapitres thématiques de base ont été abordé durant cette formation correspondant à des actes de parole essentiels, tels que (saluer, se présenter, remercier, s'excuser, demander des renseignements, localiser, commander, faire une réservation...).

En outre, un rappel de notions fondamentales de grammaire a été proposé (masculin, féminin, construction du passé, utilisation des pronoms personnels...) ainsi qu'un point de vocabulaire présenté par des supports d'images, facilitant la compréhension et évitant la traduction en malgache. Cet étude de vocabulaire rassemble dans le même champ sémantique, les termes et ustensiles requis dans l'activité touristique (accueil au restaurant, réserver un hôtel, passer une commande, objets utiles...).

Enfin, la technique de dialogue correspondant à des situations usuelles de la vie quotidienne a été dispensée. Cette organisation permet aux villageois apprenants de travailler le dialogue de diverses manières.

Renforcement de capacité en matière de gestion

Au début du programme, une formation théorique a été menée par Tetraktys :

- Rôle de chacun dans l'écolodge (gestion des ressources humaines),
- Fonctionnement de la coopérative,
- Principes et règles de gestion,
- Relations entre le Conseil d'administration et l'équipe technique

Lors de chaque mission, l'équipe Tétraktys a rappelé les fondamentaux de la vie associative : une fois par mois, les membres du conseil d'administration et le gérant doivent se réunir pour faire le bilan de l'activité et le bilan financier. Le gérant doit alors soumettre la liste des dépenses exceptionnelles prévues (entretien, matériel, embellissement...) au vote du CA. Le trésorier doit vérifier les comptes lorsque le gérant lui fait un versement et repérer les éventuelles différences entre les sommes calculées et effectivement versées.

Renforcement de capacité en matière d'accueil touristique

A Andranokoditra, une équipe élargie (environ 10 personnes) ont suivi une formation spécifique à l'accueil touristique.

Formation en cuisine (achat, préparation, présentation) : le chef cuisinier du Bush House est venu 4 demi-journées pour une formation accélérée de l'équipe.

Stage d'une journée au restaurant le Palmarium découverte de l'organisation du restaurant et de l'accueil touristique

De même, 19 personnes d'Andovoranto se sont inscrites pour suivre la formation de l'équipe de coordination locale sur les principes de fonctionnement de la coopérative, sur l'accueil touristique ainsi que sur les différentes fonctions (gérance, cuisine, service, gardiennage) de l'écolodge.

Utilisation de la caisse villageoise

Depuis le début du fonctionnement de l'écolodge les Orchidées d'Andranokoditra, deux projets ont été mis en œuvre avec les fonds de la caisse villageoise (projets votés en Assemblée Générale). Il s'agit de la réfection d'une partie du toit de l'école et la construction d'une case pour les bateliers faisant le trajet jusqu'à Andranokoditra pour emmener des touristes.

Débouché pour les produits locaux

Les écolodges représentent des débouchés économiques pour les pêcheurs et les agriculteurs de la région. Par exemple, l'écolodge les Orchidées a acheté en 2011 environ 65 kg de poisson aux pêcheurs d'Andranokoditra. Ce village ne disposant que de produits halieutiques, le gérant de l'écolodge a mis en place une activité d'élevage de poulets afin de répondre à la demande des clients et varier le repas. Il peut ainsi avoir un revenu complémentaire en vendant ses poulets à l'écolodge.

A Andovoranto, l'impact économique indirect de l'activité touristique est plus important qu'à Andranokoditra, car le village cultive des fruits, légumes et riz, et élève des poulets, ce qui n'est pas le cas d'Andranokoditra.

Développement d'activités annexes

L'activité touristique permet de dynamiser d'autres activités annexes. Les touristes demandent parfois des services comme le guidage ou le transport et achètent des souvenirs (artisanat local).

Incitation à l'entrepreneuriat

Le professeur de français missionné par Tétrakty nous a fait part de son projet de création d'une association de préservation et de valorisation du patrimoine à Andovoranto : Masoa'ala.

De même, le gérant de l'écolodge les Orchidées a fondé avec d'autres acteurs du tourisme d'Ankanin'ny nofy et Andranokoditra une association d'écotourisme dont il est président.

Depuis la création de l'écolodge, plusieurs bungalows et un restaurant se sont construits à Andranokoditra, ce qui montre que l'augmentation de la fréquentation touristique dans le village a incité des porteurs de projets locaux à investir dans le secteur touristique.

Les résultats de l'approche participative

La création du comité d'orientation du programme a regroupé de nombreux acteurs institutionnels et professionnels du tourisme autour de ce projet. Le comité se réunissait pour voter les grandes décisions du programme et échanger sur les évolutions et les blocages. Ce cadre de concertation a permis une meilleure connaissance entre les acteurs et les a incité à travailler ensemble.

4. Perspectives

A partir de fin 2013, les orientations suivantes ont été suivies :

Appui aux coopératives:

- Renforcer les capacités des conseils d'administration (organisation, management, communication interne)
- Terminer les formations des équipes de gestion (restauration, hébergement, gestion, français)
- Sensibiliser les coopératives à l'importance de leur patrimoine et à la promotion de la destination/de leur écolodge
- Former les coopératives à la commercialisation (réseau de distribution local)
- Favoriser une communication inter-coopérative et ainsi créer un véritable circuit villageois sur le canal

Transmission des outils de pilotage à la Région:

- Renforcer les capacités des techniciens de la région et d'acteurs professionnels
- Le comité technique du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes suit les coopératives dans leur autonomisation

- La région possède les outils nécessaires pour multiplier les initiatives d'écotourisme villageois

Finalisation des investissements:

Suite à des problèmes fonciers, les fonds prévus pour la construction du 3ème écolodge Ambodisaina n'ont pas pu être décaissés.

Le comité d'orientation du programme écotouristique sur le Canal des Pangalanes a voté la réaffectation des fonds d'Ambodisaina vers différentes actions structurantes pour le territoire, notamment la création d'une maison d'information touristique, la réhabilitation d'un quai et la réalisation de différents supports d'information.

ACTION 15 : Appui au développement d'une filière de formation initiale et continue aux métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme au sein de l'Université de Tamatave

L'objectif de l'action est le renforcement de l'offre de formation initiale et continue de l'Université de Tamatave dans le secteur du tourisme, et plus particulièrement sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que de la promotion touristique.

Cette action a du être totalement redéfinie pour s'inscrire en accord avec la politique régionale d'Atsinanana qui souhaite répondre aux besoins du secteur de l'hôtellerie et du tourisme par la mise en place d'une offre de formation qualifiante de type CAP. Les 3 années passées ont ainsi permis de reposer le cadre des échanges entre la Région Atsinanana, la Direction Interrégionale de la Formation Professionnelle et de la Région Rhône- Alpes. Lors de la mission technique de la Région Rhône- Alpes en mars 2013, les échanges sur le cadre de cette action ont pu être relancé. Il a ainsi été décidé que le Centre de Formation Professionnel de Foulpointe accueillerait la formation professionnelle en hôtellerie et restauration. Une structure homologue reste à être identifiée dans les régions françaises. Les accompagnements seront orientés vers le renforcement de capacités pédagogiques et pratiques des professeurs et des formateurs du CFP de Foulpointe.

COUTS EVALUATION EXTERNE EN ANNE 3 :

Depuis le début du triennal, il a été prévu que serait menée une évaluation externe du programme de coopération avec la Région Atsinanana. Il s'agit de la première évaluation externe de ces deux coopérations décentralisées. Il s'agit, d'une part, de répondre à une exigence du MAE de voir évalués les programmes de coopération qu'il finance mais aussi, d'une vraie volonté des 3 Régions partenaires. Elles souhaitent avant tout apprécier l'intérêt et l'efficacité de l'approche adoptée dans ce programme de coopération : l'approche territoriale du développement. Il s'agit d'une approche novatrice différente de l'approche projet, dont il est intéressant d'évaluer les résultats.

L'évaluation du programme de coopération avec Atsinanana sera menée conjointement avec celle du programme de la Basse-Normandie avec le Canton de Kornaka au Niger qui repose sur la même stratégie et méthodologie, même si les actions menées sont différentes. Il s'agira donc d'une évaluation seulement qualitative.

F3E accompagne ce processus d'évaluation à toutes ces étapes, de la définition des TDR aux restitutions.

Objectifs

- L'objectif principal de cette évaluation qualitative est d'apprécier l'intérêt et l'efficacité de l'approche adoptée dans ces programmes de coopération : l'approche territoriale du développement et de proposer des ajustements pour l'améliorer. Les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes reconduisant leur programme triennal de coopération pour la période 2013/2015, il est primordial d'analyser si la stratégie déployée et la méthodologie développée ont été efficaces et ont répondu aux attentes des partenaires.
- L'objectif secondaire est l'apport de recommandations pour la poursuite des programmes et l'amélioration de leur efficacité ; notamment :
 - Une appréciation du fonctionnement du pilotage du programme et de la répartition des rôles entre les acteurs et des recommandations quant à l'évolution de cette répartition des rôles.
 - Une évaluation des impacts des incertitudes sécuritaires et institutionnelles du Niger (institutionnelles pour Madagascar) sur le programme et des recommandations sur la manière d'en tenir compte dans la stratégie d'intervention et dans les modalités d'échange entre collectivités.
- Des objectifs complémentaires sont également attendus : l'élaboration d'outils simples d'évaluation afin de pouvoir suivre en interne ces programmes de coopération pour le second triennal et l'ébauche d'une modélisation de l'approche territoriale du développement.
- Les questions évaluatives concerneront principalement :
 - l'appréciation du renforcement des compétences de la Région Atsinanana
 - l'appréciation de l'organisation et du fonctionnement du pilotage du programme :
 - la prise en compte des spécificités culturelles
 - l'appréciation de l'impact de la situation institutionnelle
 - l'appréciation de l'animation du territoire et la réciprocité
- Les résultats de l'évaluation seront valorisés pour notamment faire connaître et reconnaître la pertinence de cette approche novatrice auprès des instances nationales et internationales, des bailleurs de fonds et des collectivités territoriales. Ce travail de structuration d'un cadre institutionnel et technique dans lequel se développent des projets qui ne devraient plus être en concurrence les uns avec les autres; doit être apprécié officiellement, non seulement pour légitimer les orientations prises par la Région et ses partenaires et pour permettre de continuer et de renforcer cette voie de coopération.

Processus

- L'évaluation portera sur le programme triennal août 2010-août 2013, et en particulier sur trois actions majeures et représentatives du programme (car il semble difficile d'évaluer de manière approfondie les 15 actions du programme) :

- « définition et mise en œuvre de la formation des cadres et agents de la Région Atsinanana »
- « appui au développement de la formation agricole initiale et continue »
- « appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave ». A noter que, concernant cette action autour du patrimoine, il semble que la concertation ait été plus longue et difficile à mettre en place entre tous les acteurs concernés (nombreux et peu habitués à travailler ensemble). C'est à ce titre qu'elle a été également choisie.
- Elles ont été construites en concertation avec tous les acteurs concernés sur le territoire et sont donc représentatives de la méthodologie dite de l'approche territoriale du développement adoptée et mise en œuvre pour toutes les actions du programme.

Préparation de l'évaluation (avec l'évaluateur)

La phase de préparation est déterminante pour l'appropriation de l'évaluation par l'ensemble des acteurs concernés. Elle comprendra au minimum les étapes suivantes :

- un échange préparatoire autour des termes de référence avec les commanditaires,
- l'élaboration d'une note de cadrage sur cette base par l'équipe d'évaluation qui définira les objectifs, les questions évaluatives et la méthodologie de l'évaluation (déroulement, outils, personnes à rencontrer) proposés par le comité de pilotage sur la base des termes de référence, de l'offre des consultants, des premiers échanges et des premières lectures de documents.
- la présentation par le consultant (chef de mission au minimum) de la note de cadrage au comité de pilotage pour discussion et validation.

Missions de terrain

Les missions de terrain seront menées en Basse-Normandie, en Rhône-Alpes, en Atsinanana et dans le canton de Kornaka en lien avec le service coopérations internationales et mobilités, les coordinateurs des coopérations, les opérateurs et les Région partenaires. L'évaluation est co-construite avec les partenaires locaux, un de ses objectifs principaux est la réappropriation locale. La dimension pédagogique est importante, notamment pour la Région Atsinanana qui conçoit aussi cette évaluation comme un apprentissage.

Les partenaires de la coopération seront impliqués dans toutes les étapes du processus évaluatif, ce qui facilitera notamment l'appropriation de ses résultats.

Comité de pilotage

Ce comité de pilotage est présidé par Elise Lowy, Conseillère régionale en charge des coopérations décentralisées.

Il est composé de :

- la Région Basse-Normandie
- la Région Rhône-Alpes (par visioconférence éventuellement)
- des représentants (élus et techniciens) des 4 communes bas-normandes impliquées dans la coopération avec le Niger
- la coordinatrice d'eau vive en Basse-Normandie
- la Région Atsinanana par visioconférence (chargée suivi-évaluation et coordinateur des coopérations décentralisées)
- les coordinatrices des coopérations Rhône-Alpes et Basse-Normandie par visioconférence
- l'assistant à maîtrise d'ouvrage : F3E
- le Canton de Kornaka

Calendrier

La définition des termes de références de l'évaluation a débuté au premier trimestre 2013, ils ont été validés par F3E fin juin 2013. Le marché a été publié début juillet 2013 et l'ouverture des plis a eu lieu le 19 août 2013. Le comité de pilotage qui a auditionné les 3 consultants ayant répondu à l'offre a été organisé le 11 septembre dernier. Les résultats sont actuellement en cours de notification. Les restitutions finales de l'évaluation sont prévues pour avril 2014.

ETAPE	ACTEURS IMPLIQUES	PERIODE
Présentation de l'évaluation et réflexion autour des termes de référence	Comité de pilotage	15 mars 2013
Envoi des termes de référence finalisés à F3E	Région Basse-Normandie et partenaires	10 juin 2013
Présentation des termes de référence au Comité d'Examen du F3E	F3E	27 juin 2013
Lancement de l'appel d'offre	Basse-Normandie, F3E	Début juillet
Retour des offres techniques et financières des consultants	Basse-Normandie et F3E	Début septembre 2013
Choix et validation du consultant	Comité de pilotage	11 septembre 2013
Notification au consultant et contractualisation	Basse-Normandie	Fin septembre-début octobre 2013
Elaboration d'une note de cadrage	Consultant (déplacement en Basse-Normandie pour rencontrer le commanditaire)	Mi-octobre 2013
Réunion de cadrage de l'évaluation	Comité de pilotage, (consultant présent)	Fin octobre 2013
Missions de terrain	Consultants et partenaires locaux	Novembre 2013-janvier 2014
Réunion d'étape (après première mission)	Basse-Normandie, F3E, (consultant présent)	Décembre 2013
Remise du rapport provisoire	Consultant	14 février 2014
Restitution du rapport provisoire	Comité de pilotage, (consultant présent)	Fin-février 2014
Remise du rapport final et validation	Comité de pilotage, (consultant présent)	Mi-fin mars 2014
Restitution élargie en Basse-Normandie et en Rhône-Alpes	Consultant présent aux deux restitutions, comité de pilotage, élus, partenaires du programme, MAE, F3E	Avril 2014

COUTS EN COMMUNICATION

Banque d'images

Les Régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana souhaitent communiquer sur leur programme de coopération et sur leurs actions respectives. Pour cela, elles ont besoin d'une banque d'images pour alimenter les outils de communication (presse, affichage, plaquettes, site internet et tout support...) qu'elles mettent en place.

Le photographe Emmanuel Luce a réalisé une banque d'images de 486 photos collectées au cours de plus de cinquante jours de prises de vue réalisées entre les mois de décembre 2011, mars et avril 2012 sur les territoires bas-normand et malgache. Les images sont distribuées dans 34 dossiers identifiés comme acteur, axe de coopération, lieu ou encore thématique. Elles permettent ainsi de couvrir tous les axes de notre coopération : coopération institutionnelle, pisciculture, agriculture, formation professionnelle, maraichage, patrimoine, développement durable, écotourisme par exemple. Les images seront mises à disposition des partenaires de la coopération qui pourront ainsi valoriser et communiquer sur leurs actions.

L'Agence Régionale de Conservation de l'Image et du Son (ARCIS) qui a pour mission de conserver et de mettre en valeur le patrimoine culturel bas-normand, sous forme de banques d'images et sons numérisés, est l'association responsable de la conservation et de la valorisation de la banque d'images. Elle est chargée de mettre en ligne de la banque d'images pour qu'elle soit visible et accessible pour les acteurs de la coopération. Cette banque d'images sera accessible à tous les acteurs de la coopération début octobre 2012. L'ARCIS a également réalisé une exposition de trente photos tirée de la banque d'images qui sera exposée du 24 septembre au 7 octobre en Région Basse-Normandie à l'occasion de la mission de la délégation d'Atsinanana. Elle aura ensuite vocation à être présentée sur les trois territoires de coopération.

Livret de présentation du programme et des actions de la coopération à 4 Régions : Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana et Haute-Normandie

Un livret détaillé de présentation du programme, de la stratégie et des actions de la coopération a été réalisé. Il s'agit d'un document de communication exhaustif et utile qui devra être actualisé régulièrement, notamment au commencement du nouveau triennal 2013-2015.

Brochure de présentation de la coopération à 4 Régions : Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana et Haute-Normandie

Une brochure de présentation commune des coopérations décentralisées avec la Région Atsinanana a été réalisée dans le cadre d'un projet financé par la Région Nord Pas-de-Calais, au moment d'une exposition sur Madagascar au Parlement Européen à l'initiative du groupe d'amitié Madagascar des députés européens. Elle est présentée dans un livret de plusieurs fiches sur les coopérations décentralisées des Régions françaises à Madagascar. C'est un premier outil de communication intéressant et mutualisé de toutes les Régions françaises présentes à Madagascar.

Site internet de la coopération

La création d'un site internet des coopérations décentralisées avec la Région Atsinanana est en réflexion. Il a été décidé d'attendre que la Haute-Normandie se joigne au programme triennal de coopération 2013-2015 pour mettre en place ce projet ensemble, à 4 Régions. Cela explique qu'aucun coût en communication n'est été engagé. Le futur site internet

permettra de faire connaître cette coopération, d'informer les acteurs de la coopération et le grand public sur les actions réalisées et de communiquer sur les actualités du programme. Les acteurs de la coopération se sont montrés très intéressés par ce moyen de communication.

CONCLUSION :

- Le premier programme de coopération triennal Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana 2010-2012 a permis la réalisation satisfaisante de la majorité des actions prévues. Le travail à long terme de coordination initié en année 1 porte ses fruits et a permis de co-construire des projets solides. La communication entre les différents partenaires, institutionnels et associatifs, se développe et permet de fluidifier les relations entre tous.

- A noter que d'autres actions de coopération avec Atsinanana ont été menées en dehors du cadre du programme triennal financé par le MAE. Cependant, il n'y a pas été fait de distinction entre ces actions, ni au niveau de stratégie ou de la méthodologie mise en œuvre. Ces actions rentreront dans le cadre formel du prochain triennal.

- **Des missions de suivi / évaluation institutionnelles et techniques** ont pu être réalisées très régulièrement, à la fois par la Région Atsinanana dans ses deux Régions partenaires et par les Régions Basse-Normandie et Rhône-Alpes en Atsinanana. C'est le signe d'une implication forte des 3 Régions partenaires et d'une attention permanente portée à la réalisation des projets.

- **Les actions de communication** se sont concentrées sur la constitution d'une banque d'images de la coopération Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Atsinanana et la réalisation d'une exposition de 30 photos. Des livrets et brochures sur la coopération ont également été produits. Le nouveau programme triennal 2013-2015 incluant une nouvelle Région, la Haute-Normandie, il a été jugé préférable de définir ensemble, à 4 Régions, la stratégie de communication de la coopération. La création d'un site internet de la coopération est réflexion. Il s'agirait d'un excellent moyen de communiquer sur la coopération auprès des populations des 4 Régions, ses actualités et partager des informations entre acteurs de la coopération. Il serait à la fois destiné aux partenaires de la coopération et au grand public.

- **L'évaluation externe** du triennal a été entamée en année 3. Il s'agira de la première évaluation qualitative du programme de coopération. Elle portera sur l'appréciation de l'approche territoriale du développement, méthodologie choisie pour mettre en œuvre toutes les actions menées. Le processus évaluatif sera accompagné par F3E.

L'évaluation du programme de coopération avec Atsinanana sera menée conjointement avec celle du programme de la Basse-Normandie avec le Canton de Kornaka au Niger qui repose sur la même stratégie et méthodologie, même si les actions menées sont différentes.

Le processus a été lancé. Le marché va être passé avec le bureau d'étude retenu. Les restitutions finales sont attendues pour avril 2014. Les résultats et recommandations de l'évaluation permettront d'améliorer le programme et les actions du nouveau programme de coopération triennal 2013-2015.

- L'année 3 a été une année de transition vers la construction **d'un nouveau triennal mutualisé à 4 Régions : Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et Haute-Normandie**. En effet, la Région Haute-Normandie, qui coopère également avec la Région Atsinanana, souhaite s'associer à la démarche commune. La stratégie, la méthodologie et les axes de coopération pour ce nouveau programme ont été élaborés en concertation totale entre les 4 partenaires, dans la continuité des actions entreprises dans les précédents programmes de coopération décentralisées par ces mêmes Régions, qu'ils aient ou non fait l'objet jusqu'ici d'un cofinancement par le MAE. Ce travail de longue haleine a été initié dès le début de l'année 3 du premier triennal.

Ce programme a pour principal objectif l'appui à la gouvernance et le développement local durable de la Région Atsinanana à Madagascar. Le programme répond à la demande du MAE de mutualiser et de concerter les stratégies, les programmes et la mise en œuvre des actions de développement entre toutes les parties françaises et malgaches en présence sur le territoire d'Atsinanana, notamment à l'échelon régional.

S'appuyant sur les résultats, l'expérience et l'évaluation des précédentes années de coopération, ce programme a donné lieu à un travail interrégional de diagnostic territorial et d'élaboration d'une stratégie multi-acteurs et multisectorielle entre les 4 Régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Atsinanana.

Une stratégie a été définie sur la base de l'approche territoriale du développement, ATD, toujours considérée comme fil rouge méthodologique. Un programme de 13 actions a été élaboré autour de 5 axes. L'ensemble des axes s'inscrit en déclinaison de la stratégie de développement régional et des orientations prioritaires de la Région Atsinanana et du MAE. Ces axes visent tous, de façons cohérente et convergente, à appuyer le développement local durable du territoire d'Atsinanana et à renforcer les capacités de gouvernance de la Région Atsinanana. La Région Atsinanana sera donc soutenue pour mettre en place sa propre stratégie de développement régional.

Objectifs du projet

- Soutenir le développement local durable de la Région Atsinanana.
- Renforcer les compétences et les capacités de la Région Atsinanana en matière de gouvernance locale par :
 - l'appui institutionnel ;
 - l'assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
 - l'élaboration d'un cadre de concertation multi acteurs et multilatéral ;
 - le renforcement des capacités de gestion et de formation.
- Appuyer et accompagner les autres acteurs du développement de la Région Atsinanana (agriculteurs, pisciculteurs, société civile, jeunes en formation notamment) dans les 5 axes de travail prioritaires retenus dans le programme de coopération.

Il se décline en 5 axes comprenant 13 actions :

AXE 1 : APPUI AU PROCESSUS DEMOCRATIQUE ET A LA REGIONALISATION

- ACTION 1 : Renforcement institutionnel des cadres régionaux et communaux et appui au développement local
- ACTION 2 : Développement de l'éducation citoyenne et soutien à la société civile dans le domaine de la défense des droits

AXE 2 : développement rural et Sécurité alimentaire

- ACTION 3 : Appui à la mise en œuvre méthodologique et technique du Plan Régional de Développement Agricole (PRDA)
- ACTION 4 : Appui au développement de la formation agricole
- ACTION 5 : Appui aux filières agricoles et piscicoles

AXE 3 – Formation Professionnelle

- ACTION 6 : appui au développement d'une stratégie régionale de formation professionnelle
- ACTION 7: accompagnement des filières de formation professionnelle (bois, électricité, BTP et inventaire du patrimoine, hôtellerie restauration).

AXE 4 : PREVENTION, SANTE, Eau et ENVIRONNEMENT

- ACTION 8 : appui de la Région Atsinanana dans l'élaboration et la conduite d'une évaluation des risques environnementaux et sanitaires des sites industriels, en particulier sur l'axe Canal des Pangalanes.
- ACTION 9 : Mise en réseau des actions et capitalisation des expériences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement

AXE 5 : VALORISATION TOURISTIQUE ET PATRIMONIALE

- ACTION 10 : Appui à la définition d'une stratégie régionale concertée de tourisme durable et d'attractivité du territoire
- ACTION 11 : Valorisation touristique du patrimoine de la Région Atsinanana et en particulier de la ville de Tamatave
- ACTION 12 : Appui à la valorisation du patrimoine immatériel de la Région Atsinanana
- ACTION 13: Appui à la mise en place d'une Aire de Développement Durable (ADD) et à la préservation du patrimoine naturel

Ces actions sont complémentaires les unes des autres et répondent aux priorités et orientations stratégiques fixées par le MAE et la Région Atsinanana.

Les premières années de coopération interrégionale ont permis de développer et d'expérimenter des nouvelles stratégies de développement basées sur l'approche territoriale et la mutualisation. Le renforcement de la mutualisation sera un objectif prioritaire du prochain programme.

Principes et outils de mutualisation qui seront mis en œuvre :

En 2013, une charte de travail pour la mise en œuvre interrégionale de la coopération, déjà signée par les Régions Atsinanana, Rhône-Alpes, Basse-Normandie et en cours de signature par Haute-Normandie a été élaborée (en annexe du triennal). Elle définit les principes et les outils de pilotage commun du programme entre les 4 Régions pour améliorer la gouvernance du programme. Ils seront renforcés au fil des années pour arriver à plus de mutualisation.

Les principes

- Mutualisation des moyens : en Atsinanana, les locaux et équipements sont mutualisés entre coordinateurs du programme. L'échange et le partage d'informations sont quotidiens. Les coordinateurs peuvent être mutualisés pour accueillir ensemble des missions d'une des Régions ou pour représenter l'ensemble du programme à des rencontres techniques à Madagascar ou en France.
- Mutualisation l'accueil à Madagascar ou en France : les partenaires s'informent des accueils d'acteurs de la Région Atsinanana en France et des déplacements en Atsinanana dans le but d'organiser des missions communes.
- Mutualisation des ressources techniques au sein des acteurs du programme. A la demande et en fonction des disponibilités, la mutualisation des ressources techniques des partenaires pourront être mobilisées au profit d'un projet ou de l'ensemble du programme. Des mutualisations seront recherchées par la mobilisation d'acteurs d'une des coopérations par une autre (par exemple mobilisation du CEFTAR pour la formation de formateurs agricoles).
- Mutualisation des rapports et études produits. Les 4 coordinateurs devront être invités aux rencontres de préparation et de réception des études et rapports pour pouvoir orienter ceux-ci vers des objectifs communs.
- Réalisation de missions communes entre coordinateurs à Madagascar et entre Régions françaises à Madagascar ou en France.

Les outils

- Mise en place effective d'un comité de pilotage annuel comprenant les responsables des coopérations tant en France qu'à Madagascar (en visioconférence si nécessaire). Il permettra d'évoquer les différents points du programme, son fonctionnement, les orientations à venir et définir l'agenda à venir.
- Réunions de coordination : Il est nécessaire pour le partage et la capitalisation des informations d'organiser des réunions régulières sur les projets. Cela peut prendre la forme de réunions générales ou thématiques sur les réussites ou difficultés rencontrées et la planification d'événements clés. Ces réunions peuvent se dérouler tant à Madagascar

(réunions techniques hebdomadaires de coordination à Tamatave) qu'en France (réunions techniques par axe du triennal notamment)

- Communication commune : La communication est mutualisée. Elle donne de la visibilité et de la transparence à la coopération sur le terrain malgache et français et participe au renforcement des compétences des partenaires. Une stratégie de communication qui se déclinera par des outils concrets (site internet, newsletter...) sera élaborée. Elle reflétera en priorité tout le travail mené en commun par les 4 Régions.
- Evaluation globale du programme triennal : une évaluation mutualisée, notamment axée sur la viabilité du projet, sera menée en fin de programme.
- D'autre part, une charte de travail des acteurs de la coopération qui sera co-construite par les porteurs de projets ou maitres d'œuvre délégués, est en préparation. Elle permettra de rappeler les principes de la coopération à ces acteurs : coordination et mutualisation des actions et de mettre en place des outils pour développer y parvenir.

<p>Ce programme de coopération a été retenu par la DAECT et bénéficiera d'un financement de 860 000 euros sur 3 ans. Il démarrera dès la première tranche de la subvention reçue.</p>

ANNEXES

Liste des annexes disponibles :

Action 1 : Pilotage et animation des coopérations décentralisées

- Rapport de mission technique de la Région Basse-Normandie en février 2013
- Rapport de mission technique de la Région Rhône-Alpes en mars 2013
- Comptes-rendus des réunions de coordination de la coopération à Tamatave

Action 2 : Définition et mise en œuvre de la communication que la Région Atsinanana veut donner en interne et en externe à sa coopération décentralisée

- Revues de presse des articles et communication
- Revues de presse

Action 5 : Définition et mise en œuvre de la stratégie de développement régional de la Région Atsinanana

- Plan Régional de Développement Agricole
- Rapports de missions

Action 6 : Définition et mise en œuvre du plan de formation des agents de la Région Atsinanana

- Support de formation « Décentralisation, déconcentration et développement régional » oct 2012
- Support de formation « Diagnostic et animation territoriale » mars 2013
- Comptes rendus du COPIL

Action 7 : Accompagnement de la Région Atsinanana dans la mise en place d'un dispositif régional d'appui aux communes

Action 8 : Accroissement de la production et de la diversité piscicole en Atsinanana

- Descriptif du Projet Piscicole Madagascar Côte Est Sécurité Alimentaire (PPMCE-SA)
- Rapport du COPIL du PPMCE-SA et illustration des activités avec les partenaires
- Rapport trimestriel du PPMCE-SA

Action 9 : Appui au développement de la formation agricole initiale et continue

- Rapports trimestriels du CEFTAR
- Actes de la rencontre des acteurs agricoles de juillet 2013
- Etude sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes formés dans les MFR

Action 10 : Appui à la Création et au développement de marchés solidaires et équitables pour les petits producteurs de fruits, de sucres et d'épices de la région Atsinanana

Action 11 : Appui au développement des filières maraîchage et élevage à cycle court pour les marchés locaux de la Région Atsinanana

- Programme de formation des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA)
- Examen final sanctionnant la formation des ACSA
- Rapport de l'étude de marché : filière maraîchère, ananas victoria et poulet gasy, juill. 2011
- Rapport d'enquête sur les pratiques d'élevage et le besoin en réseau de santé animale de proximité dans le District de Vatovandri, sept. 2011
- Diagnostic agraire sur la Commune Rurale de Fanandrana, mars 2012
- Rapport de diagnostic en élevage et santé animale dans le District de Tamatave II, oct. 2012
- Synthèse du diagnostic agraire du District de Vatovandri : Communes Rurales d'Ilaka Est, Niarovana et Ampasimadinika.

Action 12 : Appropriation et adaptation du concept des PNR français dans le cadre du projet de développement territorial intégré

- Rapport de mission d'avril 2013
- Comptes-rendus du COPIL

Action 13 : Appui à l'inventaire du patrimoine du XXème siècle de la Région Atsinanana et en particulier de la communauté urbaine de Tamatave

- Inventaire de la Gare de Tamatave
- Comptes-rendus de mission de formation
- Exposé de Brigitte Elison (historienne de l'IMV) sur l'inventaire du patrimoine et la mise en tourisme du patrimoine dans le cadre des journées mondiales du patrimoine à l'Université de Tamatave, déc. 2012.

Action 14 : Appui au développement éco-touristique sur le canal des Pangalanes

- Rapport final compilant l'ensemble des outils de conception, pilotage, suivi-évaluation du projet de tourisme durable à la Région Atsinanana, février 2013
- Rapport d'étude sur l'accessibilité du Canal des Pangalanes, diagnostic participatif et perspectives, fév. 2012
- Carte du Canal « Mode d'emploi »